Mercantilisme animal

Contrebande de races animales, diplomatie du mouton et géopolitique du capital génétique dans la France du XVIIIe siècle

Jens Amborg

La vie de Thomas Mant fut profondément marquée par la rivalité entre la Grande-Bretagne et la France. Pendant la guerre de Sept Ans, ce natif du Hampshire servit comme officier de la marine britannique dans les Caraïbes. À l'issue du conflit, en 1763, il collecta des renseignements sur une possible invasion française pour le compte des services secrets britanniques. En 1769 cependant, il fut recruté comme agent par le ministère français de la Guerre pour espionner la Grande-Bretagne. Empêtré dans ce double jeu et criblé de dettes, il choisit l'exil. En 1773, il s'installa définitivement à Dieppe, en Normandie, et décida d'orthographier son nom « Mante ». Sa situation financière précaire et les difficultés qu'il avait à convaincre de sa loyauté envers son pays d'adoption (où beaucoup doutaient qu'on pût lui faire confiance) le poussèrent à se lancer dans une nouvelle carrière qui devait lui permettre d'enrichir la France tout en portant préjudice à la Grande-Bretagne. Mante entendait désormais prendre part à une sorte de guerre économique et géopolitique de l'ombre en devenant trafiquant de moutons[1].

* Je tiens à remercier Linda Andersson Burnett, Patrick Anthony, Hanna Hodacs et Jacob Orrje pour leurs relectures attentives des versions antérieures de cet article, ainsi que les membres du comité de rédaction des *Annales* et quatre évaluatrices et évaluateurs anonymes pour leurs suggestions précieuses. Merci aussi à Renaud Morieux pour ses conseils et pour avoir partagé des références d'archives. Une première version de cet article, présentée lors du colloque de l'ESHS à Barcelone en 2024, m'a permis de recueillir des retours précieux. Une autre version antérieure a reçu une mention honorable dans le cadre du Early Career Scholar Prize organisé par la DHST Commission on Science, Technology and Diplomacy (STAND), que je remercie pour cette marque de reconnaissance et d'encouragement.

Annales HSS, 80-1/2, 2025, p. 243-275, 10.1017/ahss.2025.10079
© Éditions de l'EHESS

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Dans une note adressée aux autorités françaises aux environs de 1776, il expliquait son projet en ces termes :

> *[C]'est d'introduire en France […] un nombre suffisant de béliers et brebis d'Angleterre, qui puisse par son accroissement progressif fournir en plein, dans quelques années, ce genre de laine si nécessaire à nos manufactures ; et […] il n'est besoin pour les avoir, que de mettre à exécution un plan bien combiné, avec l'enveloppe du secret et l'agrément du Roy, deux ou trois nuits de ténèbres suffiront à celui qui en donne l'idée, pour aller, à l'imitation de Jason, suspendre la surveillance du dragon, enlever cette toison d'or, et l'apporter en France*[2].

Dans la mythologie grecque, Jason déjoue la surveillance d'un dragon pour dérober la toison d'or, symbole d'autorité et de pouvoir, et la ramener dans sa patrie. Mante faisait donc du mythe une parabole de sa nouvelle mission. D'après ses prévisions, en introduisant 1 000 brebis et 20 béliers du cheptel anglais, on pouvait obtenir 266 000 ovins d'ici dix ans, d'une valeur qu'il estimait à 21,7 millions de livres tournois[3].

Pour l'historienne et l'historien, le cas de Mante soulève plusieurs interrogations. Pourquoi un troupeau de moutons anglais importés clandestinement serait-il une telle source d'enrichissement pour la France ? Comment les mouvements transnationaux de bétail s'inscrivaient-ils dans le contexte plus large du contrôle étatique des ressources économiques qui caractérise le commerce à l'époque moderne ? Enfin, quelle place occupait l'élevage dans les luttes de pouvoir entre empires européens ? À la différence des études classiques portant sur l'influence que les transformations du commerce et des méthodes de production de la laine ont eue sur les débuts de l'industrialisation et sur la formation étatique, le présent article met l'accent sur la place, souvent négligée, des animaux, de l'élevage et des idées sur la race et le climat dans l'économie politique de l'époque moderne[4]. Le projet de Mante – dont les ambitions se sont, sans surprise, avérées complètement irréalistes – et d'autres projets similaires ont puisé à des façons inédites et controversées d'appréhender les races animales en tant que ressources naturelles,

1. Richard Cargill Cole, *Thomas Mante: Writer, Soldier, Adventurer*, New York, Peter Lang, 1993. Dans ses communications, Mante affirmait aux autorités britanniques qu'il opérait comme agent secret, mais il ne fournit jamais aucun renseignement à son pays : Kew, The National Archives (ci-après TNA), SP37/15, « Case of Mr. Mante », 1772-1781, fol. 109-119.
2. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales (ci-après AN), F/10/515-516, Mante, document commençant par « Tous les États doivent plus à l'agriculture qu'à toutes les autres occupations de la vie », [v. 1776], fol. 55.
3. AN, F/10/515-516, document commençant par « Le S. de Mante a proposé de faire introduire en France des moutons d'Angleterre », [v. 1776], fol. 415.
4. Tihomir J. Markovitch, *Histoire des industries françaises. Les industries lainières de Colbert à la Révolution*, Genève, Droz, 1976 ; William M. Reddy, *The Rise of Market Culture: The Textile Trade and French Society, 1750-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984 ; Gérard Gayot, *Les draps de Sedan, 1646-1870*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1998 ; Philippe Minard, *La fortune du colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières*, Paris, Fayard, 1998 ; Giovanni Luigi Fontana et Gérard Gayot (dir.), *La laine : produits et marchés, XIIIe-XXe siècles*, Padoue, CLEUP, 2004.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

économiques et politiques. En mobilisant les concepts de « mercantilisme animal » et de « géopolitique du capital génétique », cet article identifie trois phénomènes corrélés qui se sont produits à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. Premièrement, la reproduction animale fit l'objet d'une marchandisation sans précédent à partir du moment où les races furent considérées comme des ressources nationales qui nécessitaient une gestion politique. Deuxièmement, des collaborations inattendues entre un large éventail d'acteurs – administrateurs, naturalistes, éleveurs et contrebandiers, entre autres – débouchèrent sur de nouvelles initiatives politiques visant à faciliter, ou au contraire à entraver, les mouvements transnationaux d'animaux domestiqués. Troisièmement, les idées sur la race et sur la capacité des animaux à conserver leurs caractéristiques une fois introduits dans de nouveaux milieux connurent une évolution liée aux deux développements précédents tout autant qu'elle y a contribué. De manière générale, cet article analyse comment les conceptions relatives aux animaux, aux races et au climat véhiculées à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle étaient liées à l'exploitation et au statut des bêtes de ferme en tant qu'objets (géo)politiques.

Certains spécialistes de l'essor du capitalisme au XVIII^e siècle déplorent la trop grande fragmentation de l'historiographie de la France des Lumières en une série de sous-champs – en partie du fait de l'influence de l'histoire culturelle depuis les années 1970 ; aussi plaident-ils pour un retour à des études croisant des perspectives économiques, politiques et culturelles[5]. Une telle fragmentation est particulièrement sensible dans le domaine de l'histoire des animaux. Un fossé s'est ainsi creusé entre, d'un côté, l'histoire économique et agraire qui traite les animaux comme n'importe quels objets quantifiables et, de l'autre, de nouveaux courants de recherche qui, dans le sillage du « tournant animal », commencent à s'en saisir comme des agents importants du point de vue culturel[6]. Dans le champ de l'histoire animale, la spécialisation n'a cessé de s'accentuer, comme l'illustre par exemple des plaidoyers en faveur d'une histoire politique des animaux qui ne se confondrait ni avec l'histoire culturelle ni avec l'histoire des sciences[7]. Je propose d'adopter ici une approche intégrative, inspirée des travaux de recherche qui attribuent à l'histoire naturelle un rôle clef dans l'élaboration des projets de réorganisation politique et économique[8]. La plupart de ces études portent sur la botanique

5. William H. Sewell, Jr., « The Empire of Fashion and the Rise of Capitalism in Eighteenth-Century France », *Past & Present*, 206-1, 2010, p. 81-120, ici p. 118 ; Michael Kwass, *Contraband: Louis Mandrin and the Making of a Global Underground*, Cambridge, Harvard University Press, 2014, p. 6.

6. Harriet Ritvo, « Recent Work in Animal History (And How We Got Here) », *Journal of Modern History*, 94-2, 2022, p. 404-419.

7. Pierre Serna, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution, 1750-1840*, Paris, Fayard, 2017, p. 12-13.

8. Lisbet Koerner, *Linnaeus: Nature and Nation*, Cambridge, Harvard University Press, 1999 ; Richard Drayton, *Nature's Government: Science, Imperial Britain, and the « Improvement » of the World*, New Haven, Yale University Press, 2000 ; Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie. L'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, trad. par C. Dabbak, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, [2000] 2005 ; Fredrik Albritton Jonsson, *Enlightenment's*

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

et la manière dont des « mercantilistes du végétal » se lancèrent dans des projets scientifiques et coloniaux de transplantation[9]. Récemment, Arnaud Orain a par exemple montré comment la science pratique de l'*œconomie* chercha à améliorer la condition humaine par la production de connaissances sur les plantes et les animaux domestiques et en acclimatant des plantes non indigènes[10]. En s'appuyant sur cette littérature, cet article entend montrer qu'une nouvelle économie ou œconomie politique des animaux – fondée sur les mouvements transnationaux et l'acclimatation du bétail, et sur la marchandisation des races – émergea en Europe aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Une nouvelle génération d'historiennes et d'historiens s'intéresse depuis peu à la façon dont les économies animales furent institutionnalisées jusqu'au point de devenir des éléments importants de l'art de gouverner. Benedetta Piazzesi a suggéré que nous assistons, au moins depuis le XVII^e^ siècle, à « un processus de politisation *de facto* des animaux, qui consiste en leur inclusion dans les stratégies gouvernementales modernes[11] ». La création des premières écoles vétérinaires au monde à Lyon puis Alfort dans les années 1760 est considérée comme une manifestation particulièrement évidente de nouvelles formes de « gouvernance multi-espèces »[12]. Malik Mellah a montré comment cette évolution avait fait émerger de nouveaux concepts, tels ceux d'« économie vétérinaire » et d'« économie rurale », qui ne se limitaient pas aux soins apportés aux animaux, mais englobaient également leur reproduction et leur exploitation économique[13]. Dans cet article, je souhaite montrer que cette gestion a pris une dimension géopolitique inédite dès lors que l'on commença à considérer les races animales comme des ressources nationales stratégiques.

Pour analyser ce développement sous un nouveau jour, je reprends les idées formulées par Harriet Ritvo sur la façon dont différentes conceptions de l'hérédité avaient contribué à façonner les dynamiques des marchés du bétail. Dans un article qui a fait date, l'historienne américaine montrait l'émergence, au cours de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle, d'une nouvelle notion de « capital génétique » qui valorisait certains animaux domestiques comme « modèles pour la production

Frontier: The Scottish Highlands and the Origins of Environmentalism, New Haven, Yale University Press, 2013.

9. Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, introduction au dossier thématique « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e^ siècle-début XX^e^ siècle) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 86-322/323, 1999, p. 7-38 ; Londa Schiebinger, *Plants and Empire: Colonial Bioprospecting in the Atlantic World*, Cambridge, Harvard University Press, 2004, p. 4.

10. Arnaud Orain, *Les savoirs perdus de l'économie. Contribution à l'équilibre du vivant*, Paris, Gallimard, 2023.

11. Benedetta Piazzesi, *Del governo degli animali. Allevamento e biopolitica*, Macerata, Quodlibet, 2023, p. 10.

12. Kit Heintzman, « Keeping Economies Alive: Animals, Medicine, and the Domestication of the French Empire, 1761-1814 », thèse de doctorat, Harvard University, 2019, p. 337.

13. Malik Mellah, « L'École d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766-1813), une histoire politique et républicaine avec l'animal domestique », thèse de doctorat, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018, p. 147-148.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

continue d'animaux dotés de certaines caractéristiques »[14]. La valeur monétaire d'une tête de bétail, indexée sur sa force de travail ou sur son apport laitier, carné ou autre, était devenue infinitésimale par rapport à la valeur de certains spécimens en fonction de leur sang et de leur race. Quand, au XVIIIe siècle, la plupart des animaux de ferme furent soumis à une marchandisation croissante, certaines bêtes, elles, se virent sélectionnées en tant que spécimens extraordinaires en raison de leur capacité à transmettre leurs caractéristiques aux générations futures, comme le note Karen Raber[15]. Selon Sarah Franklin, le capital génétique fait référence au principe « d'une partie qui est capable de représenter un plus grand tout » ; c'est-à-dire que quelques spécimens peuvent être utilisés pour produire une population qui leur ressemble[16]. Dans le contexte britannique, le capital génétique s'est très concrètement traduit par les prix astronomiques des races et des spécimens perçus comme les plus exceptionnels sur le marché domestique[17].

L'analyse de cette période selon une perspective transnationale invite à une lecture différente du capital génétique tout en éclairant les enjeux politico-économiques et impériaux de la reproduction animale. Ma thèse est que le capital génétique – ou le « capital racial », pour utiliser un terme moins anachronique – ne concernait pas seulement des transactions privées sur le marché domestique, mais qu'il s'agissait également d'une ressource nationale dans un monde de plus en plus structuré par la concurrence entre empires européens à l'échelle du globe. Le « mercantilisme animal » mis en avant ici permet donc d'illustrer la façon dont les conceptions des relations commerciales interétatiques, d'une part, et de l'hérédité animale, d'autre part, telles qu'elles avaient cours à l'époque moderne, ont fait émerger une nouvelle gouvernance animale. Cet article analyse plus particulièrement les contours de la géopolitique du capital génétique en montrant comment, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, la reproduction des moutons est devenue un projet politique caractérisé par une dimension institutionnelle et nationale de plus en plus affirmée. Dans ce contexte, des États comme l'Espagne et la Grande-Bretagne protégeaient leur cheptel domestique en interdisant les exportations, tandis que la France cherchait à contourner ces restrictions commerciales par voie diplomatique ou en recourant à la contrebande.

14. Harriet Ritvo, « Possessing Mother Nature: Genetic Capital in Eighteenth-Century Britain », *in* J. Brewer et S. Staves (dir.), *Early Modern Conceptions of Property*, Londres, Routledge, 1995, p. 413-426, ici p. 416 ; Jens Amborg, « Capital génétique », *in* P. Serna *et al.* (dir.), *Dictionnaire historique et critique des animaux*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2024, p. 130-134.

15. Karen Raber, « From Sheep to Meat, from Pets to People: Animal Domestication 1600-1800 », *in* M. Senior (dir.), *A Cultural History of Animals in the Age of Enlightenment*, vol. 4, Oxford, Berg, [2007] 2011, p. 73-99.

16. Sarah Franklin, « Dolly's Body: Gender, Genetics and the New Genetic Capital », *in* L. Kalof et A. Fitzgerald (dir.), *The Animals Reader: The Essential Classic and Contemporary Writings*, Londres, Bloomsbury, 2007, p. 349-361, ici p. 351 ; *ead.*, *Dolly Mixtures: The Remaking of Genealogy*, Durham, Duke University Press, 2007.

17. H. Ritvo, « Possessing Mother Nature », art. cit. ; *ead.*, « Barons of Beef », *in The Animal Estate: The English and Other Creatures in the Victorian Age*, Cambridge, Harvard University Press, 1987, p. 45-81.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Les deux premières parties de l'article examinent le concept de mercantilisme animal au prisme de la reproduction des chevaux et des moutons, respectivement au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, avant de montrer comment celle des moutons fut façonnée par les débats entre éleveurs au sujet de la race et du climat. La troisième partie retrace la genèse du projet politique français d'amélioration ovine au cours de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, quand la quatrième décrit les pratiques de contrebande de moutons anglais dans la Manche auxquelles ce projet a donné lieu. Enfin, la cinquième partie analyse différents aspects de la géopolitique du capital génétique sous l'angle des relations entre la France et l'Espagne, la France ayant tenté de se procurer des moutons espagnols aussi bien par des accords diplomatiques qu'en recourant à la contrebande à travers les Pyrénées.

Mercantilisme animal

Historiennes et historiens ont passé près d'un siècle à problématiser le concept de mercantilisme, un terme anachronique encore peu utilisé jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle et que l'on doit à des détracteurs du soi-disant « système mercantile »[18]. Le terme occupe pourtant une place prépondérante dans l'imaginaire historique pour caractériser les économies de l'époque moderne. De nombreux spécialistes s'accordent sur le fait que, sans n'avoir jamais constitué une doctrine cohérente, le mercantilisme décrit utilement l'idée apparue à la période moderne selon laquelle une balance commerciale excédentaire – c'est-à-dire le fait que davantage d'or et d'argent rentre dans les caisses d'un pays qu'il n'en sort – était essentielle pour affermir la puissance d'un État et garantir sa prospérité économique[19]. J'utilise ici le concept de « mercantilisme animal » pour décrire la politisation des mouvements transnationaux d'animaux et de leurs productions. Ce faisant, comme le recommandent Philip Stern et Carl Wennerlind, je me garde d'utiliser des définitions totalisantes du mercantilisme, mais cherche plutôt à le repenser en examinant ses différentes composantes (et leur fréquente incompatibilité) afin de mieux éclairer la pensée économique de l'époque moderne[20]. C'est précisément à cette époque que les chevaux, puis les moutons devinrent des objets de la gouvernance étatique, des politiques protectionnistes et des réflexions autour de l'autosuffisance des nations. Dans l'Angleterre des Tudors, par exemple, les législateurs ont commencé à mettre

18. Pour un aperçu et une critique, voir Steve Pincus, « Rethinking Mercantilism: Political Economy, the British Empire, and the Atlantic World in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », *The William and Mary Quarterly*, 69-1, 2012, p. 3-34, ici p. 3.

19. Lars Magnusson, *The Political Economy of Mercantilism*, Londres, Routledge, 2015 ; Jonathan Barth, « Reconstructing Mercantilism: Consensus and Conflict in British Imperial Economy in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », *The William and Mary Quarterly*, 73-2, 2016, p. 257-290, ici p. 257.

20. Philip J. Stern et Carl Wennerlind, « Introduction », *in* P. J. Stern et C. Wennerlind (dir.), *Mercantilism Reimagined: Political Economy in Early Modern Britain and Its Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 3-22, ici p. 3-4.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

en œuvre des réglementations sur la reproduction et les exportations afin de garantir la quantité et la qualité du cheptel domestique[21].

Dans le même temps, les théories mercantilistes du commerce ont progressivement pris forme. Dans la première moitié du XVII^e siècle, par exemple, l'Anglais Thomas Mun affirmait : « la balance du commerce extérieur est la règle de notre Trésor[22] ». En France, dans un influent *Traicté de l'œconomie politique*, Antoine de Montchrestien mettait l'accent sur l'autosuffisance, estimant le pays « si fleurissant, si abondant en tout ce que l'on peut desirer, qu'il n'a que faire d'emprunter rien de ses voisins ». Selon lui, la France possédait « cinq sources inépuisables de richesse naturelle, […] le bled, le vin, le sel, les laines, les toiles », qui, à la différence des mines d'argent et d'or, « durent et se renouvellent d'elles-mesmes tous les ans »[23]. L'économie idéale selon Montchrestien reposait donc sur des matières premières renouvelables produites par un pays à l'intérieur de ses frontières. Dans le sillage de ces auteurs, et d'autres comme Joshua Gee au début du XVIII^e siècle, un idéal de substitution aux importations s'est formé, dans lequel les biens importés devaient être remplacés par des biens produits localement[24].

De manière générale, le recours à l'importation des animaux et de leurs productions était considéré comme une marque de faiblesse nationale. À ce titre, et bien que faisant partie de la catégorie des ressources renouvelables identifiées par Montchrestien, les animaux posaient un problème pour l'autosuffisance de la France : selon une idée répandue, les chevaux et les moutons français étaient ainsi dégénérés et dénués de certaines qualités[25]. Malgré le maintien des effectifs des cheptels par auto-renouvellement, leur qualité insuffisante rendait inefficace la stratégie consistant à substituer des ressources domestiques aux importations. Éleveurs et autorités durent opter, nous allons le voir, pour une solution alternative consistant à produire en France des races d'origine étrangère après l'importation de quelques spécimens. Les animaux domestiqués pouvaient être considérés à la fois comme matières premières et comme producteurs de matières premières (y compris de nouveaux animaux partageant les mêmes caractéristiques). Ainsi les importations étaient-elles, dans certains cas, assimilées à un transfert de technologie, les races étrangères de meilleure qualité étant perçues comme des moyens de production améliorés (qu'un État mercantiliste souhaitait attirer) plutôt que

21. Joan Thirsk, *Horses in Early Modern England: For Service, for Pleasure, for Power*, Reading, University of Reading, 1978, p. 12-13 ; Nicholas Russell, *Like Engend'ring Like: Heredity and Animal Breeding in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 62-65.

22. Thomas Mun, *England's Treasure by Forraign Trade; Or, the Ballance of Our Forraign Trade Is the Rule of Our Treasure*, Londres, J. G. for Thomas Clark, 1664.

23. Antoine de Montchrestien, *Traicté de l'œconomie politique, dédié en 1615 au Roy et à la Reyne mère du Roy*, éd. par T. Funck-Brentano, Paris, E. Plon, Nourrit, [1615-1621] 1889, p. 239-240.

24. Joshua Gee, *The Trade and Navigation of Great-Britain Considered*, Londres, Sam. Buckley, 1729 ; L. Magnusson, *The Political Economy of Mercantilism*, *op. cit.*, p. 106-107.

25. Claude-Olivier Doron, « Biopolitique et zootechnie », *in L'homme altéré. Races et dégénérescence, XVII^e-XIX^e siècles*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, p. 177-218.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

comme des produits (dont l'importation devait être limitée au strict minimum). Les importations d'animaux visant à perfectionner les races sont donc devenues une question de politique économique et de gouvernement.

Dans les années 1660, l'administration de Colbert créa les Haras royaux, destinés à produire des chevaux de meilleure qualité en institutionnalisant et en contrôlant l'élevage des équidés au moyen d'une « police de la reproduction », pour reprendre les termes de Daniel Roche[26]. Le dispositif des haras a par ailleurs constitué le fondement institutionnel de ce que Claude-Olivier Doron a appelé « les racines animales de la biopolitique », qui consiste pour l'État à intervenir directement dans la gestion de la « qualité » de la population[27]. Comme solution au problème du commerce international des chevaux, les haras adoptèrent une approche découlant de la logique apparemment paradoxale du mercantilisme animal : afin de ne plus importer continuellement, il fallait justement commencer par importer. En 1666, Gabriel Calloet-Querbrat, conseiller de Colbert pour les questions d'élevage, écrivait que les pays qui possédaient les meilleurs chevaux en Europe avaient amélioré leurs cheptels grâce aux importations et que la France devait suivre cette voie. L'idée était d'acquérir un petit nombre d'étalons de très bonne qualité, de les faire se reproduire et de les disséminer afin d'obtenir un cheptel équin abondant et de choix ; puis d'en récolter les bénéfices pour la balance du commerce : « [L]'établissement de la race des beaux Chevaux, se fera dans le Royaume : Il ne faudra plus en aller chercher chez nos voisins : Ils ne sont pas toujours nos amis : Les passages ne sont pas libres toujours : Il ne sortira plus d'Argent du Royaume pour cela[28] ». En important des chevaux de trait robustes d'Europe du Nord et des chevaux de selle rapides d'Afrique du Nord, la France espérait atteindre l'autosuffisance pour cette ressource, condition d'une balance commerciale excédentaire. Les Anglais cherchaient également à importer les meilleurs étalons afin de renforcer leur puissance commerciale et militaire. Malgré des échanges occasionnels de chevaux reproducteurs entre aristocrates anglais et français, Donna Landry a fait remarquer que l'intérêt partagé de la France et de l'Angleterre pour les chevaux d'Afrique du Nord et de la péninsule Arabique s'était développé en parallèle de la rivalité impériale des deux pays[29].

26. Daniel Roche, *La culture équestre de l'Occident, XVIe-XIXe siècle. L'ombre du cheval*, vol. 1, *Le cheval moteur*, Paris, Fayard, 2008, p. 179 ; Jacques Mulliez, *Les chevaux du royaume. Aux origines des haras nationaux*, Paris, Belin, 2004, p. 148.

27. Voir la deuxième partie de l'ouvrage de Claude-Olivier Doron, « Les racines animales de la biopolitique », *in L'homme altéré*, *op. cit.*, p. 173-288 ; B. Piazzesi, *Del governo degli animali*, *op. cit.*, p. 124-132 ; Laurent Brassart, « Comment fabriquer un bel animal d'élevage ? Pratiques, savoirs et politiques de la reproduction des animaux de rente (XVIIe-XIXe siècle) », *Revue de Synthèse*, 145-1/2, 2024, p. 51-82.

28. Gabriel Calloet-Querbrat, *Beaux chevaux qu'on peut en avoir en France, d'aussi beaux qu'en Espagne, Angleterre, Dannemarc, &c. […] Présenté au Roy l'an 1666*, Paris, Veuve de D. Langlois, 1681, p. 8.

29. Donna Landry, *Noble Brutes: How Eastern Horses Transformed English Culture*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2009, p. 96 et 169.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Après le cheval, « [l]a plus noble conquête que l'homme ait jamais faite[30] », le mercantilisme animal jeta son dévolu sur des créatures moins prestigieuses, les bêtes à laine, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Buffon estimait que le mouton, en dépit de son humble nature, « est pour l'homme l'animal le plus précieux, […] auquel il semble que la Nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme[31] ». Il serait difficile d'exagérer l'importance économique des ovins à l'époque : en France, comme dans le reste de l'Europe à la période moderne, la production textile était l'industrie majeure et la laine était la principale matière première. Si les vêtements de laine, d'usage répandu au sein des classes sociales modestes, furent progressivement remplacés par des textiles en coton, ou parfois en soie, ces matières devenant progressivement meilleur marché au cours du XVIIIe siècle, une demande croissante de lainages fins émanant des classes aisées (pour remplacer les vêtements de lin, principalement) entretenait la croissance du secteur[32]. À la fin du siècle, l'industrie lainière représentait presque la moitié de toute la production textile française, laquelle correspondait à un tiers de la production industrielle du pays[33].

En Angleterre et en Espagne, la place de la laine dans l'économie était encore plus importante. À la différence de la France, ces deux pays étaient réputés pour leur production de toisons d'une grande finesse, très prisées, et chacun adopta une approche spécifique pour tirer profit de cette richesse. Pour l'Espagne, l'exportation de laine brute de qualité supérieure était un commerce essentiel ; afin de le protéger, l'exportation de moutons vivants était totalement prohibée. L'Angleterre interdisait également toute exportation de moutons vivants et, ayant fait le pari d'une industrie manufacturière exclusivement domestique, allait encore plus loin en interdisant également les exportations de laine brute entre 1660 et 1824. À la fin du XVIIe siècle, Josiah Child ne faisait qu'exprimer un sentiment largement répandu lorsqu'il écrivait que « la laine est sans conteste au fondement de la richesse de l'Angleterre » et que « tous les moyens possibles doivent donc être employés pour la garder dans [le] royaume »[34]. Les draps de laine, qui représentaient pas moins de 69 % des exportations de l'Angleterre en 1700, sont restés le principal produit d'export tout au long du XVIIIe siècle[35]. Pour la France, en revanche, la nécessité d'importer de coûteux textiles manufacturés était perçue comme désastreuse pour la balance du commerce.

30. Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière*, vol. 4, Paris, Imprimerie royale, 1753, p. 174.
31. *Id.*, *Histoire naturelle…*, *op. cit.*, vol. 5, 1755, p. 6.
32. W. H. Sewell, Jr., « The Empire of Fashion and the Rise of Capitalism… », art. cit., p. 109 et 111-114 ; Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 127 et 137.
33. T. J. Markovitch, *Histoire des industries françaises*, *op. cit.*, p. 3.
34. Josiah Child, *A New Discourse of Trade: Wherein Is Recommended Several Weighty Points, Relating to Companies of Merchants*, Londres, T. Sowle, 1698, p. 145.
35. Julian Hoppit, *Britain's Political Economies: Parliament and Economic Life, 1660-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 217.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

La réglementation de l'exportation de laine brute anglaise, en place depuis le Moyen Âge tardif, avait vu émerger une industrie de contrebande florissante[36]. En 1702, un auteur anonyme avançait – sans doute avec une bonne dose d'exagération – que la contrebande de la laine à destination de la France privait de leur gagne-pain 1,9 million de personnes en Angleterre, soit plus d'un tiers de la population[37]. En 1785, l'ancien Premier ministre Lord Shelburne écrivait : « Demandez à un manufacturier de Halifax, par exemple, quel est, de la trahison, du meurtre ou du parricide, le pire crime qui puisse exister, il vous dira que ce n'est aucun de ces trois-là et qu'il n'y a pas de pire crime que l'exportation de laine[38]. » Les passeurs de laine, aussi connus sous le nom de « hiboux » ou littéralement « chouetteurs » (« *owlers* »), car opérant de nuit, avaient la réputation de résister violemment quand ils étaient interceptés par les autorités. Faisant allusion à l'ingérence de puissants acteurs étrangers, un rapport britannique affirmait même que les meneurs des bandes de contrebandiers locaux, qui « se tenaient derrière le rideau », « étaient notoirement incapables de mener ce genre de trafic sauf à être soutenus et employés par des ennemis plus puissants de leur pays »[39]. À certaines époques, la contrebande de laine était passible de la peine de mort. Le trafic de moutons vivants était considéré comme plus grave encore et relevait systématiquement du crime capital. À partir de 1737, alors que la contrebande faisait rage de part et d'autre de la Manche, un tract circulait pour rappeler aux Britanniques les peines auxquelles s'exposaient les contrevenants :

> *Toute personne reconnue coupable d'exportation de moutons ou d'agneaux vivants est passible d'un an d'emprisonnement. Une fois sa peine purgée, le coupable aura la main gauche tranchée et clouée sur la place du marché le plus proche de l'endroit où le délit a été commis. En cas de récidive, les délinquants seront déclarés criminels et, à ce titre, seront condamnés à la peine capitale*[40].

Conscientes des profits à tirer d'un monopole sur ces précieux animaux, les autorités britanniques veillaient à le conserver. La situation n'était guère différente en Espagne, où la contrebande de moutons était également passible de la peine de mort. Ces embargos commerciaux furent l'une des manifestations les plus éclatantes du mercantilisme animal à cette époque. Cependant, pour dresser un tableau complet du marché international de la laine, il convient d'aborder l'autre facette de ces interdictions, à savoir les tentatives de contournement de l'État français.

36. Matt Raven, « Wool Smuggling from England's Eastern Seaboard, c. 1337-45: An Illicit Economy in the Late Middle Ages », *The Economic History Review*, 75-4, 2022, p. 1182-1213.
37. J. Hoppit, *Britain's Political Economies*, *op. cit.*, p. 219-222.
38. William Cobbett, *The Parliamentary History of England*, vol. 25, Londres, T. C. Hansard, 1815, p. 857, cité dans J. Hoppit, *Britain's Political Economies*, *op. cit.*, p. 216.
39. TNA, SP35/78, « The Originall, Rise, Progress and Present State of Those Enemies to England viz. the Owlers Describ'd », [v. 1714-1727], fol. 95A.
40. *Abstract of Several Acts of Parliament, Now in Force, to Prevent the Exportation of Wool, Sheep, &c.*, Londres, s. n., [1737], p. 1.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Au cours de la dernière décennie, l'historiographie de la contrebande a connu un certain renouveau grâce à des études mettant en évidence le rôle essentiel de l'économie souterraine dans la formation des nouveaux marchés de consommation mondiaux au XVIII[e] siècle[41]. Bien que ces recherches soulignent le rôle de la contrebande dans le processus de formation étatique dans un monde où la globalisation se mettait en marche, cette activité n'a la plupart du temps été abordée que comme une confrontation interne entre contrebandiers et douaniers ou autres représentants de l'État. Comme le notait il y a peu Anna Knutsson, « les recherches récentes sur la contrebande n'ont accordé qu'un intérêt limité à sa dimension de concurrence inter-étatique[42] ». Je retrace ici un autre récit dans lequel les représentants de l'État eux-mêmes ont joué un rôle moteur dans la contrebande en tentant de subtiliser les richesses des autres nations[43].

Les cas étudiés ici permettent également de dégager de nouvelles perspectives sur la contrebande, car si les animaux domestiqués étaient traités comme des marchandises, ils n'étaient en rien comparables à d'autres produits tels que le tabac, les cotonnades ou le sel. Pour les contrebandiers, cette marchandise animale présentait l'inconvénient d'être coriace, mobile et susceptible à tout moment d'attirer l'attention en donnant des coups de corne ou en bêlant. En revanche, elle avait l'avantage de pouvoir se reproduire. Les moutons vivants étaient une marchandise qui n'était pas simplement destinée à être consommée puis à disparaître, mais dont la valeur était au contraire augmentée par leur capacité à se multiplier à chaque nouvelle génération. Compte tenu de leur capital génétique, le commerce illicite de moutons, même à une échelle modeste, pouvait être vu comme un moyen d'augmenter la richesse d'un pays en manipulant et en améliorant le cheptel national.

Race contre climat

Pour comprendre comment, à partir des années 1760, de nouvelles modalités de contrôle de la reproduction animale et des mouvements transnationaux d'ovins commencèrent à se mettre en place, il convient d'examiner l'évolution des concepts d'espèce et de race à cette époque. Le climat était alors perçu comme l'un des facteurs déterminants de la nature des animaux, si ce n'est le seul. Buffon, par

41. M. Kwass, *Contraband*, *op. cit.* ; Felicia Gottmann, *Global Trade, Smuggling, and the Making of Economic Liberalism: Asian Textiles in France 1680-1760*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016 ; David Chan Smith, « Fair Trade and the Political Economy of Brandy Smuggling in Early Eighteenth-Century Britain », *Past & Present*, 251-1, 2021, p. 75-111. Pour une analyse des approches historiographiques classiques de la contrebande, voir Renaud Morieux, *Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglaise*, Rennes, PUR, 2008, p. 242-244.

42. Anna Knutsson, *Shadow Economies in the Globalising World: Smuggling in Scandinavia, 1766-1806*, Londres, Routledge, 2023, p. 7.

43. R. Morieux décrit la façon dont l'État français soutenait la contrebande à Dunkerque : R. Morieux, *Une mer pour deux royaumes*, *op. cit.*, p. 251-261.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

exemple, faisait principalement reposer sur le climat sa théorie de la dégénération – qui explique les variations des espèces chez l'humain comme chez les animaux domestiqués et sauvages. Comme l'explique Jacques Roger, le climat est pour le naturaliste « le grand responsable de la diversité des formes vivantes[44] ». S'agissant de l'élevage, il partageait l'idée répandue parmi les éleveurs que les chevaux d'Afrique du Nord, de la péninsule Arabique et même d'Espagne étaient frappés de « dégénération » si on les exposait au climat de l'hexagone, le seul moyen de prévenir ce phénomène étant alors d'importer constamment du sang neuf[45]. Dominait l'opinion que toutes les espèces animales, influencées par le climat, étaient amenées à dégénérer, en l'espace de quelques générations, si on les introduisait dans un nouveau milieu[46].

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, plusieurs éleveurs de moutons français remirent en question l'influence du climat, alors que le milieu de l'élevage ovin était traversé par un débat sur l'inné et l'acquis, qui articulait tout à la fois des questions pratiques liées à l'élevage et des considérations intellectuelles sur la nature même des animaux. L'enjeu était de déterminer dans quelle mesure des espèces étrangères pouvaient être acclimatées et prospérer en France. L'élément déclencheur fut un concours de dissertations sur les moyens d'améliorer la qualité de la laine en France, organisé par l'Académie d'Amiens en 1754, sous le patronage de l'intendant des finances Daniel-Charles Trudaine. Dans son texte, le lauréat, Claude Carlier, disserte d'abord sur la supériorité des moutons anglais et espagnols, avant d'affirmer que le climat de la France n'est pas la cause de l'infériorité des troupeaux français et que c'est « une vérité démontrée […] qu'on peut tirer de grands avantages de l'importation d'une race étrangère[47] ». Sa dissertation marque un infléchissement vers une approche de l'élevage qui insiste de plus en plus sur l'importance de la race au détriment du climat.

Loin encore de faire l'unanimité, les positions de Carlier lui valurent d'abord des critiques, et des points de vue alternatifs persistèrent[48]. Dans l'article « Laine » qu'il rédigea pour l'*Encyclopédie* en 1765, Louis de Jaucourt estimait que l'Angleterre et l'Espagne disposaient d'un avantage qualitatif en matière de races, de pâturages

44. Jacques Roger, *Buffon. Un philosophe au Jardin du Roi*, Paris, Fayard, 1989, p. 241-245 et 389-401.

45. Buffon, *Histoire naturelle*, *op. cit.*, vol. 3, 1749, p. 529; vol. 4, p. 215-217. N. Russell qualifie cette idée de « parole d'évangile du XVII^e siècle », mais elle reposait également sur des principes climatiques datant de l'Antiquité : N. Russell, *Like Engend'ring Like*, *op. cit.*, p. 99 et 16. Pour une analyse plus approfondie sur Buffon, la dégénération et l'élevage, voir C.-O. Doron, « Biopolitique et zootechnie », art. cit.

46. Roger J. Wood, « The Sheep Breeders' View of Heredity Before and After 1800 », *in* S. Müller-Wille et H.-J. Rheinberger (dir.), *Heredity Produced: At the Crossroads of Biology, Politics, and Culture, 1500-1870*, Cambridge, MIT Press, 2007, p. 229-250, ici p. 230-232; Emily Pawley, « Feeding Desire: Generative Environments, Meat Markets, and the Management of Sheep Intercourse in Great Britain, 1700-1750 », *Osiris*, 33-1, 2018, p. 47-62; A. Orain, *Les savoirs perdus de l'économie*, *op. cit.*, p. 145-159.

47. Claude Carlier, *Mémoire sur les laines*, Bruxelles, Les frères Vasse, 1755, p. 103.

48. Pour une critique de Carlier, voir Élie-Catherine Fréron (éd.), « Lettre XIII. Mémoire sur les Laines », *L'année littéraire*, 3, 1755, p. 289-310, ici p. 295.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

et de climats, et concluait qu'« il [était] tout-à-fait impossible à la France de se passer des *laines* étrangères ». Cependant, Jaucourt pouvait bien prétendre être arrivé aux mêmes conclusions que « les personnes les plus éclairées de ce royaume », le débat avait déjà penché, à partir des années 1750, en faveur de ceux qui, à l'instar de Carlier, croyaient que des ovins importés pouvaient s'épanouir sur le sol français et améliorer la qualité de la laine du pays[49]. Les idées de Carlier furent confortées en 1756 par la parution de la traduction française d'un traité sur l'acclimatation réussie de moutons anglais et espagnols en Suède au début du XVIII^e^ siècle, où l'on pouvait lire que le « fond du système Suédois consist[ait] principalement dans l'importation d'une race étrangère » et qu'« il n'y [avait] absolument pas d'autre moyen pour améliorer les brebis & pour conserver la bonne espèce »[50]. Carlier y vit une « réfutation sans réplique » de la thèse de ses adversaires, selon laquelle les races supérieures de moutons étaient trop sensibles pour s'adapter correctement à de nouveaux climats[51]. Dans le contexte des controverses françaises sur l'élevage des moutons, le cas suédois fit date, car il battait en brèche l'explication des échecs domestiques par des facteurs environnementaux.

Comment ces considérations intellectuelles ont-elles influé sur les projets d'amélioration pratique lancés dans les années 1760 ? Tout d'abord, l'idée que la race primait sur le climat fut un point de départ fondamental. Par exemple, les frères Jacques-Michel Guerrier et Marie-Félix de Guerrier de Lormoy, deux des plus grands éleveurs de l'époque, ont systématiquement élaboré leurs projets depuis cette hypothèse. À la suite de plusieurs voyages en Angleterre dans les années 1750 au cours desquels il avait observé les haras, Lormoy était arrivé à la conclusion que « ce n'étoit ni au climat, ni au sol de leur pays qu'ils [les Anglais] devoient tous leurs succès, mais à leur intelligence & à la race Arabe qu'ils étoient procurée & qu'ils avoient multipliée à l'infini[52] ». Il affirma par conséquent qu'il était nécessaire d'importer des étalons, mais aussi des juments afin de conserver la pureté de cette « première race »[53]. Son frère et lui étaient convaincus « par leurs observations qu'on ne réussir[ait] jamais en France sur cet objet si l'on ne se procur[ait] pas d'autres races et les premières races », et se disaient prêts à en payer le prix, quel qu'il fût[54]. Comme nous allons le voir, les deux frères appliquèrent les mêmes idées quand ils se lancèrent dans l'élevage ovin. Ainsi insistaient-ils fréquemment sur l'importance de la race et de l'espèce pour rendre leurs projets plus crédibles aux yeux de ceux dont ils sollicitaient l'appui. Un autre éleveur

49. Louis DE JAUCOURT, « Laine », *in* D. DIDEROT et J. LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 9, Paris, Briasson, David l'aîné, Le Breton et Durand, 1765, p. 182.
50. Friedrich Wilhelm HASTFER, *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner les bestes à laine*, Paris, Guillyn, 1756, part. 1, p. IX et 95.
51. Claude CARLIER, « Avertissement », *in Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bestes à laine*, Paris, Guillyn, 1762, p. I-XVII, ici p. XI.
52. Marie-Félix DE GUERRIER DE LORMOY, *Observations sur les haras de France*, Neuchâtel, s. n., 1774, p. 23.
53. *Ibid.*
54. AN, F/10/515-516, Beringhen, mémoire sans titre, 1764, fol. 453v.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

de moutons anglais de l'époque, Michel de Noëttes-Groult, installé à Cherbourg, pensait également que « l'Espèce de l'animal [était] l'unique Cause de la finesse des Laines[55] ».

Selon des historiens et des historiennes de l'élevage, le terme « race » (*breed*) a été introduit dans l'élevage britannique au XVIII^e siècle comme « un ingénieux mécanisme de marketing et de publicité » destiné à améliorer la valeur de certains animaux[56]. On observe un même glissement sémantique avec le terme français « race », que les éleveurs utilisaient fréquemment pour valoriser leurs animaux, la clef du succès consistant à convaincre leurs potentiels clients et patrons que le climat ne constituait en rien un obstacle, une race supérieure étant une propriété fondamentale et essentielle que l'environnement ne saurait altérer. Ils utilisaient le terme non seulement pour vanter les qualités de certaines bêtes, mais aussi dans un sens plus politique, pour désigner la capacité à transformer une population nationale au moyen d'initiatives soutenues par le gouvernement.

L'idée que les races étrangères pouvaient être acclimatées en France sans dégénérer n'est pas la seule à avoir joué un rôle essentiel dans l'émergence de l'élevage comme forme principale de mercantilisme animal dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La conviction que les Français pouvaient, par une telle importation, compenser l'avantage économique que d'autres pays tiraient de leurs moutons de meilleure qualité fut également déterminante. Des lettres et des rapports rédigés pour appuyer les projets de Guerrier et Lormoy montrent que l'enjeu ne se limitait pas aux profits potentiels d'une affaire privée, mais qu'il s'agissait aussi d'une entreprise d'amélioration raciale à l'échelle nationale devant permettre à la France de concurrencer les Anglais : « [D]ans quelques années on pourra peupler les différentes provinces de ces animaux qui y produisent les plus belles espèces de tout genre », pouvait-on ainsi lire dans l'un de ces rapports[57]. À Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, dans la partie de la province du Perche appartenant à la généralité d'Alençon, la ferme de Guerrier, où se côtoyaient moutons et chevaux de races anglaises importés illégalement, était conçue comme un modèle pour l'amélioration de l'élevage national et une pépinière de pur-sang d'excellence qui « répandus avec attention dans les provinces y changeroient et épureroient les races[58] ». À l'en croire, Guerrier

55. Caen, Archives départementales du Calvados (ci-après AdC), C.2587, Lettre de Noëttes-Groult à Fontette [?], Cherbourg, 27 avril 1767, fol. 2.

56. John R. Walton, « Pedigree and the National Cattle Herd Circa 1750-1950 », *The Agricultural History Review*, 34-2, 1986, p. 149-170, ici p. 152 ; Julie-Marie Strange, Mick Worboys et Neil Pemberton, « Breeding and Breed », *in* H. Kean et P. Howell (dir.), *The Routledge Companion to Animal-Human History*, Abingdon, Routledge, 2018, p. 393-421, ici p. 402-405. Sur le *branding* littéral et métaphorique des chevaux et de leurs races, voir Mackenzie Cooley, « *Razza*-Making and Branding », *in The Perfection of Nature: Animals, Breeding, and Race in the Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2022, p. 49-69 ; Margaret E. Derry, *Horses in Society: A Story of Animal Breeding and Marketing Culture, 1800-1920*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

57. AN, F/10/515-516, Lettre de Lévignen au Contrôleur-général, Alençon, 25 avril 1765, fol. 441.

58. AN, F/10/515-516, « Mémoire », document commençant par « Le S. Guerrier craint que », [v. 1765], fol. 450-451.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

accueillait déjà des propriétaires venus de fort loin pour faire saillir leurs juments par ses étalons de race supérieure et avait envoyé 20 béliers dans le Languedoc à prix réduit. Le rapport se concluait ainsi : « Si le S. Guerrier peut parvenir à multiplier toutes ces races ; ainsi qu'il ose espérer, il portera à l'Angleterre le coup le plus sensible[59]. »

Après la guerre de Sept Ans, la rivalité franco-britannique se poursuivit sur le terrain économique[60]. De fait, la contrebande et l'élevage de moutons anglais étaient souvent considérés comme des armes dans une sorte de guerre commerciale durant les années 1760 et 1770. Nous avons déjà vu comment Mante imaginait que quelques nuits noires suffiraient pour que la France vole la « toison d'or » de l'Angleterre et peuple le royaume avec les races supérieures de sa rivale. En 1778, une lettre décrivant un projet similaire faisait remarquer que les Français pouvaient, en élevant des moutons anglais, « enlever à une nation ennemie l'avantage que lui procure la supériorité de ses laines[61] ». Le plan de Noëttes-Groult, qui élevait des moutons importés en fraude d'Angleterre en Normandie, était d'« en tirer les trois différentes espèces de Béliers et Brebis qui font la richesse de ce royaume », puis, « après avoir multiplié les surdittes espèces » sur son exploitation, de « répandre ce véritable Thrésor dans sa Patrie »[62]. L'influente famille Trudaine soutenait son projet, et l'intendant de la généralité de Caen, qui était chargé de le superviser, ne pouvait s'empêcher de s'enthousiasmer à propos « de la beauté du troupeau de bêtes à laine angloise que s'[était] procuré le Sr. Desnoettes Groult […], et de l'avantage que le gouvernement pourroit tirer de l'industrie, et de l'intelligence de ce particulier pour multiplier dans le Royaume cette espèce précieuse[63] ». Ce type de raisonnement – qui se révélait toujours bien plus compliqué une fois mis en pratique – illustre parfaitement la logique du mercantilisme animal et la géopolitique du capital génétique.

Le Bureau du commerce (illicite)

Des historiens et historiennes de l'économie ont mis en évidence les dynamiques du commerce de la laine au XVIII^e^ siècle et la façon dont les méthodes de fabrication se sont transformées pour répondre à la demande d'une laine de meilleure qualité[64].

59. AN, F/10/515-516, « Mémoire », document commençant par « Le S. Guerrier craint que », [v. 1765], fol. 450-451.
60. François Crouzet, *La guerre économique franco-anglaise au XVIII^e^ siècle*, Paris, Fayard, 2008 ; John Shovlin, *Trading with the Enemy: Britain, France, and the 18th-Century Quest for a Peaceful World Order*, New Haven, Yale University Press, 2021.
61. AN, F/10/515-516, Lettre de Louis-Marie-Augustin, duc d'Aumont, à un destinataire inconnu, Paris, 15 oct. 1778, fol. 311.
62. AdC, C.2587, Lettre de Noëttes-Groult à Fontette [?], Cherbourg, 27 avril 1767, fol. 2.
63. AdC, C.2587, Lettre de Fontette à Trudaine de Montigny, Cherbourg, 22 sept. 1769, fol. 14.
64. Pour un tableau d'ensemble de la politique économique de la laine, voir J. Hoppit, *Britain's Political Economies*, *op. cit.*, chap. 7.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Toutefois, les entreprises concomitantes de perfectionnement de la population ovine n'ont reçu qu'une attention limitée. Colbert avait déjà essayé d'améliorer le cheptel français dans les années 1660 et 1670, en encourageant la contrebande de moutons anglais et espagnols[65]. Un siècle plus tard, l'État français était prêt à déployer des moyens plus ambitieux pour bouleverser l'équilibre des forces concernant la production lainière. Jusque-là, rares étaient ceux qui avaient sérieusement envisagé la possibilité de mettre fin à la dépendance des manufactures de laine fine à l'égard des matières premières importées légalement d'Espagne ou acheminées clandestinement depuis l'Angleterre par les chemins de la contrebande. Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, cependant, l'administration française semblait décidée à s'intéresser à la source de cette matière première, c'est-à-dire aux moutons eux-mêmes.

À partir des années 1760, l'instance de l'administration royale française essentielle dans la politisation de l'élevage ovin fut le Bureau du commerce. Son directeur, l'intendant des finances Trudaine, et son fils, Philibert Trudaine de Montigny qui lui succéda à sa mort en 1769, jouèrent un rôle moteur dans les projets d'amélioration de la filière ovine au XVIII^e siècle. Fondée en 1700 pour superviser et réglementer toutes les questions de commerce, dans la droite ligne du colbertisme, l'institution était intégrée au bureau du contrôleur général des finances, avec lequel il collaborait étroitement. S'il perdit certaines de ses prérogatives au fil du temps, le Bureau du commerce demeura le principal corps administratif chargé de la gestion de l'industrie française. Le bureau était un acteur clef de l'espionnage industriel, et plusieurs tentatives pour dérober à la Grande-Bretagne des connaissances et des technologies sont à mettre à son crédit[66]. Il travailla également avec un large éventail d'acteurs et soutint de nombreux savants, parmi lesquels nombre des membres de l'Académie des sciences, dont l'expertise était destinée à être diffusée dans les provinces. Comme le fait remarquer Philippe Minard, les Trudaine père et fils utilisèrent le Bureau du commerce pour bâtir « un véritable *brain-trust*, une formidable équipe d'améliorateurs, au service du progrès économique et technique[67] ».

L'engagement du naturaliste Louis Jean-Marie Daubenton fut le point de départ de la collaboration scientifique la plus marquante et la plus décisive des Trudaine dans le domaine de l'élevage ovin. Daubenton intégra l'administration

65. Charles Woolsey Cole, *Colbert and a Century of French Mercantilism*, vol. 2., New York, Columbia University Press, 1939, p. 539 ; André J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, vol. 1, Paris, SEVPEN, 1967, p. 121.

66. John R. Harris, *Industrial Espionage and Technology Transfer: Britain and France in the Eighteenth Century*, Aldershot, Ashgate, 1998 ; Liliane Hilaire-Pérez, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000 ; Paola Bertucci, *In the Land of Marvels: Science, Fabricated Realities, and Industrial Espionage in the Age of the Grand Tour*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2023.

67. P. Minard, *La fortune du colbertisme*, *op. cit.*, p. 224. Voir également Harold T. Parker, « French Administrators and French Scientists During the Old Regime and the Early Years of the Revolution », *in* R. Herr et H. T. Parker (dir.), *Ideas in History: Essays Presented to Louis Gottschalk by His Former Students*, Durham, Duke University Press, 1965, p. 85-109.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

en 1766 pour mener des expériences sur « l'amélioration de la race des moutons[68] ». Il était notamment chargé de « rechercher, par une suite d'expériences bien conçues & exécutées avec soin, la disposition la plus favorable de la Nature pour l'amélioration des laines[69] ». Approché au préalable par les Trudaine au sujet de la possibilité d'améliorer ainsi la nature des animaux, Daubenton s'était montré confiant, déclarant que « l'état de domesticité avait suffi pour changer le poil du mouflon, qui était le bélier sauvage, en laine d'Espagne[70] ». À ce sujet, il écrirait plus tard : « Les observations que j'avois faites depuis long-temps sur les races métisses des animaux domestiques, me firent penser que par un bon choix des béliers & des brebis pour leurs alliances, on pourroit rendre leurs laines plus fines ou plus longues[71]. » Des moutons furent importés d'Angleterre, d'Espagne, du Maroc et du Tibet pour les expériences de croisement des races qu'il mena pendant plusieurs décennies. En 1782, Daubenton publia les résultats de ses travaux dans un ouvrage intitulé *Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*, qui se voulait un véritable catéchisme de l'élevage ovin à destination des populations rurales[72].

Le Bureau du commerce s'appuyait également sur un grand nombre d'éleveurs ovins venus d'horizons divers et de moindre notoriété. À partir des années 1760, les Trudaine établirent un réseau d'experts dédié à l'amélioration des ovins qui bénéficiaient, à des degrés divers, d'un appui de l'administration centrale et des administrations régionales. Les expériences de Daubenton se nourrissaient ainsi du travail plus confidentiel d'éleveurs de toutes les régions françaises, qui lui transmettaient des connaissances et l'approvisionnaient en races de mouton rares. Il tirait particulièrement avantage de certaines initiatives individuelles visant à importer, y compris clandestinement, des races de moutons étrangers qu'il était difficile de se procurer. On assistait alors à une multiplication des projets d'importation d'ovins à des fins d'amélioration des races, en particulier sur les côtes normandes et bretonnes, que la proximité de la Manche rendait propices à l'importation clandestine et à l'élevage de moutons anglais.

Si certains éleveurs étaient de riches propriétaires terriens pour qui le développement agricole constituait une sorte de passe-temps patriotique, beaucoup voyaient dans ces projets d'élevage l'occasion d'une ascension sociale. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, nombre de grands éleveurs aspiraient principalement à obtenir une concession leur permettant d'étendre leur exploitation ou de

68. AN, AJ/15/510, Lettre de Demy à St. Laurent, s. l., 31 janv. 1767, dans « Pièces concernant le paiement à Louis-Jean-Marie Daubenton de ses honoraires et des frais nécessités par ses expériences sur l'amélioration de la race des moutons », dossier 316.
69. Louis Jean-Marie DAUBENTON, « Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine », *in Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences, 1777*, Paris, Impr. royale, 1780, p. 79-87, ici p. 79.
70. *Id.*, « Avertissement de l'auteur », *in Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*, Paris, Imprimerie de la République, [1782, 3^e éd.] 1801, p. XLIX-LVII, ici p. L.
71. *Id.*, « Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de la France », *in Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences, 1784*, Paris, Impr. royale, 1784, p. 76-80, ici p. 76.
72. *Id.*, *Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*, *op. cit.*

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

la déplacer, sans avoir à louer ou à acheter des terres. Ainsi, dans les années 1770, l'éleveur François Delporte sollicita une aide de l'État sous forme de terres ou de subsides afin d'implanter un troupeau de 1 000 brebis et 50 béliers de race anglaise qu'il prévoyait d'élever à Boulogne-sur-Mer, près de Calais, en appliquant les méthodes anglaises. L'expérience de Mante, l'agent double reconverti dans l'élevage, en fournit un autre exemple, plus pittoresque. Mante publia un ouvrage sur son élevage expérimental de moutons anglais en 1778, l'année même où son entreprise le conduisit tout droit en prison pour dette[73]. Pour d'autres, à la réussite plus grande, les projets d'amélioration des races ovines furent effectivement synonymes d'ascension sociale. Les Trudaine soutinrent de nombreux éleveurs afin qu'ils obtiennent des aides pour leurs projets, sous forme de terres ou de fonds ; Delporte fut même anobli en 1776 pour sa contribution à l'amélioration du mouton (et usa de cette reconnaissance comme levier pour solliciter de nouvelles aides auprès de l'administration)[74].

Commerce transmanche à la tombée de la nuit

Comment ces projets, qui devaient permettre à la France de prendre le dessus sur son éternelle rivale, l'Angleterre, furent-ils mis en œuvre ? Pour illustrer leurs aspects pratiques, j'analyse l'un des premiers projets d'importation illégale de moutons anglais ayant reçu le soutien du Bureau du commerce, à savoir le projet de Guerrier et Lormoy dans la province du Perche. Les deux frères appartenaient à une famille de marchands et d'administrateurs de la gabelle, le très lucratif impôt sur le sel exécré de tous. L'aîné, Guerrier, travailla quelques années dans une maison de commerce opérant en Espagne et dans les colonies françaises, mais les deux frères s'intéressèrent rapidement à l'élevage des chevaux[75]. Vers 1749, l'administration française confia à Lormoy, alors âgé d'environ 20 ans, la mission de se rendre en Afrique du Nord afin de ramener des étalons pour les Haras. À son retour en France, son frère et lui furent envoyés en Angleterre pour acheter des chevaux pour la Petite Écurie du roi, l'une des écuries de Versailles. Impressionnés par la qualité des chevaux, du bétail et des moutons locaux, les deux frères se renseignèrent sur l'origine de la réussite du cheptel anglais. En découvrant que les Anglais avaient fondé leurs fermes d'élevage d'excellence relativesment récemment, ils conclurent que la France pouvait rattraper sa rivale. Avec l'aide de son frère, Guerrier décida d'ouvrir sa propre ferme à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Après plusieurs voyages de prospection en Angleterre, ils réussirent finalement à ramener clandestinement « une assez grande quantité de bêtes à laine » en France en 1760[76].

73. Thomas Mante, *Traité des prairies artificielles, des enclos, et de l'éducation des moutons de race angloise*, Paris, Hochereau, 1778 ; R. C. Cole, *Thomas Mante*, *op. cit.*
74. AN, F/10/515-516, document commençant par « François Delporte négociant à Boulogne sur mer », [v. 1778], fol. 313.
75. AN, F/10/515-516, Beringhen, mémoire sans titre, 1764, fol. 453v.
76. Marie-Félix de Guerrier de Lormoy, *Mémoire sur l'agriculture*, s. l., s. n., 1789, p. 46-47.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

En 1764, Guerrier écrivit au contrôleur général pour lui demander des « encouragements » pour ses projets d'élevage. Il espérait tout particulièrement obtenir des terres non labourées en concession dans le duché de Châteauroux, dans la province du Berry, pour y transférer son affaire[77]. Sa requête était appuyée par le premier écuyer du roi, Henri-Camille, marquis de Beringhen, dont le rapport sur l'excellente qualité des moutons anglais fut lu avec grand intérêt par Trudaine de Montigny. Pour souligner l'importance de la race, Beringhen écrivait que « ce n'est point au climat que l'Angleterre ainsi que l'Espagne […] doi[ven]t la beauté et la finesse [de leurs laines], c'est à la seule espèce de l'animal qui la produit[78] ». Trudaine de Montigny fit procéder à une évaluation approfondie du potentiel de l'affaire des deux frères en faisant appel au réseau des intendants des généralités, l'échelon supérieur de l'administration au niveau régional que le Bureau du commerce sollicitait pour la plupart des affaires provinciales. Après avoir consulté le contrôleur général François de L'Averdy, Trudaine de Montigny chargea Lallemant de Lévignen, l'intendant de la généralité d'Alençon, de soumettre un rapport et d'envoyer une délégation pour inspecter leur exploitation. L'intendant dépêcha son subdélégué, René Charles de Lauye, et un agent local des haras du nom de Rocher sur l'exploitation de Bellême. Tant Lévignen que la délégation remirent des rapports particulièrement élogieux au contrôleur général. Les inspecteurs sont très impressionnés par les chevaux anglais de race arabe des frères Guerrier et Lormoy, et par leur troupeau d'une centaine de moutons « de la plus belle espèce du monde, venant de race angloise[79] ». Un autre rapport favorable à Guerrier écartait le climat comme cause du déclin des races importées et soulignait que « [l]es meilleures races dégénéreront quand l'on ne veillera pas à leur conserver ». Ce même rapport expliquait que si les Anglais avaient réussi à développer une filière de laine de qualité, « c'est au goust [qu'ils avaient] pris pour les belles races et aux dépenses qu'ils [avaient] faites pour se les procurer qu'ils [étaient] redevables de leur excellente culture et du commerce immense qu'ils [faisaient] »[80].

Ces rapports semblent avoir convaincu Trudaine de Montigny de la supériorité des moutons anglais puisqu'au lieu d'octroyer à Guerrier les terrains que celui-ci convoitait, il l'encouragea à intensifier la contrebande de moutons. En 1766, le roi approuva une enveloppe annuelle de 3 000 livres pendant dix ans (tirée pour moitié du Trésor royal et pour l'autre de la Caisse du commerce) au profit de Guerrier qui s'engagea à importer 270 moutons du Lincolnshire pour développer un nouveau

77. AN, F/10/515-516, document commençant par « Le S. Guerrier eut l'honneur de présenter un second mémoire à M. le contrôleur-général », 1764, fol. 454-455.
78. AN, F/10/515-516, Beringhen, mémoire sans titre, 1764, fol. 452-453.
79. AN, F/10/515-516, De Lauye, rapport sans titre, 21 avril 1765, fol. 443 ; AN, F/10/515-516, Lettre de Lévignen au Contrôleur-général, Alençon, 5 janv. 1765 [transmis à Trudaine de Montigny le 15 janvier], fol. 446-448. Voir aussi plusieurs lettres de 1764-1765 relatives à cette affaire dans le fonds de l'intendance de la généralité d'Alençon, Archives départementales de l'Orne, C98.
80. AN, F/10/515-516, « Mémoire », document commençant par « Le S. Guerrier craint que », [v. 1765], fol. 450-451.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

troupeau de race anglaise[81]. Les moutons du Lincolnshire étaient connus pour leur grande taille et leur laine fournie, bien que de l'avis même des observateurs britanniques de l'époque, leur toison ne fut pas parmi les plus fines. Cette race s'était malgré tout répandue dans de nombreuses régions de Grande-Bretagne, y compris en Écosse, et d'après le grand agronome Arthur Young, c'est dans le Lincolnshire que Robert Bakewell – souvent considéré comme le père de la reproduction sélective moderne – aurait trouvé sa fameuse race de moutons, avant de l'améliorer à Dishley, dans le Leicestershire[82]. En outre, la situation du Lincolnshire, sur la côte est, était un argument de poids aux yeux des Français, car elle facilitait le transfert clandestin des moutons.

La frontière maritime anglo-française était quadrillée par le commerce illicite : les contrebandiers faisaient passer clandestinement du thé, du tabac, des alcools et des textiles de France en Angleterre, et de la laine dans le sens inverse, en prenant soin d'éviter les douaniers[83]. Trudaine de Montigny, Guerrier et Lormoy s'attelèrent à la préparation d'un projet mêlant diplomatie, commerce et, surtout, contrebande. Trudaine de Montigny chargea Jacques Batailhe de Francès, le ministre plénipotentiaire français à Londres, de coordonner le plan en Angleterre. Guerrier faisait parfois passer des correspondances secrètes entre les deux officiels français. Leur projet consistait à acheter des moutons à Boston, une ville commerciale et un port intérieur du Lincolnshire, avant de les embarquer pour la France. Parmi les deux options qu'il envisageait pour mener l'opération à bien – charger un contrebandier d'acheter les moutons à Boston, puis de les convoyer vers la France, ou bien passer par un marchand local de Boston pour la partie commerciale et faire appel à un contrebandier pour le transport –, Francès retint finalement la seconde, car elle permettait de trouver un acheteur expert et fiable qui n'essaierait pas de les tromper sur la qualité des moutons. Francès était en effet convaincu que « toute la dépense [était] presque perdue si l'on n'[était] pas assuré du choix de l'espèce que vous désir[i]ez et qu'il vous [était] si intéressant de multiplier » en France[84].

La première étape consistait donc à trouver les bons agents, à commencer par un marchand compétent, bien introduit sur le plan local et suffisamment expert pour choisir les meilleurs moutons. Celui-ci serait également chargé de faire paître les moutons aussi près de la côte que possible jusqu'à l'arrivée du contrebandier.

81. AN, F/10/515-516, document commençant par « Le S. Guerrier animé par le zèle du bien public », 18 août 1766, fol. 489.
82. Arthur Young, *The Farmer's Tour Through the East of England: Being the Register of a Journey Through Various Counties of this Kingdom, to Enquire into the State of Agriculture, &c.*, Londres, Strahan, 1771, p. 117. Voir également William Ellis, *A Compleat System of Experienced Improvements, Made on Sheep, Grass-Lambs, and House-Lambs*, Londres, T. Astley, 1749, p. 43-44 ; Robert Brown, *The Compleat Farmer*, Londres, J. Coote, 1759, p. 32 ; David Henry, *The Complete English Farmer*, Londres, F. Newbery, 1771, p. 79.
83. R. Morieux, *Une mer pour deux royaumes*, *op. cit.*, p. 241-261 ; Stephen Mallet, « The Business of Smuggling in the Eighteenth Century: Anglo-French Comparisons », thèse de doctorat, University College London, 2024.
84. AN, F/10/515-516, Lettre de Francès à Trudaine de Montigny, Londres, 18 mars 1768, fol. 485v.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Finalement, on engagea un individu, non identifié dans les sources, qui aurait été le dirigeant de la principale société de commerce de Boston. Sa participation posait d'autres difficultés, puisqu'il devait ignorer les véritables intentions des commanditaires. Afin de dissimuler le rôle de la France, Francès passait par un intermédiaire pour communiquer avec lui. Les conspirateurs s'adjugèrent également les services d'un passeur anglais « hardi et intelligent » qui attendait leurs ordres à Dunkerque. L'affaire était sensible et ils étaient conscients que le « risque de la saisie des agneaux au moment de l'embarquement » n'était que l'une des nombreuses embûches pouvant survenir. D'un autre côté, Francès pensait qu'il était dans « l'intérêt et du comissionnaire dans l'espérance d'une très grande comission, et du navigateur contrebandier qui cour[ai]t risque de sa vie, de prendre les plus grandes précautions pour assurer les succès de l'envoi »[85].

Malgré les précautions, tout ne se passa pas comme prévu. L'opération fut d'abord reportée d'un mois, d'avril à mai 1768, puis, alors que le passeur avait traversé la Manche au départ de Dunkerque et qu'il était prêt à récupérer les moutons, le marchand de Boston cessa soudainement de communiquer avec Londres et avec le contrebandier. Alors que ce dernier était déterminé, malgré les risques, à remplir sa part du contrat, il dut rentrer à Dunkerque sans son précieux chargement. Francès écrivit à Trudaine de Montigny qu'il suspectait que le marchand fût « intimidé par la crainte de la saison trop avancée, les nuits étant fort courtes et peu favorables à [leur] opération » et qu'il s'attendait à d'autres retards[86]. Tout en regrettant une telle déconvenue, Trudaine de Montigny concéda que le caractère insolite de l'opération induisait nécessairement une part d'incertitude ; avec pragmatisme, il écrivit qu'« il [fallait] bien se conformer aux usages des contrebandiers quand on [voulait] l'être soy-même[87] ».

Si Trudaine de Montigny était prêt à s'adapter aux pratiques des contrebandiers, le marchand de Boston, lui, avait pris peur et prétendit « n'avoir pas entendu la nature de l'affaire propre[88] ». Son ignorance naïve, alors même qu'il avait reçu pour instruction de faire paître les moutons aussi près que possible du littoral, paraissait pour le moins suspecte aux yeux de Francès. Quand le marchand écrivit une lettre menaçante à leur intermédiaire londonien, le groupe décida de chercher d'autres solutions. Francès estimait désormais préférable d'envoyer quelqu'un de France pour effectuer la transaction dans le Lincolnshire. L'approche semblait moins risquée, même s'il s'attendait à ce que le coût de l'opération augmentât considérablement, faute de relations commerciales sur place. À défaut d'une autre option, Trudaine de Montigny dépêcha Guerrier en Angleterre. Ce dernier

85. AN, F/10/515-516, Lettre de Francès à Trudaine de Montigny, s. l., 18 mars 1768, fol. 486r-v.
86. AN, F/10/515-516, Lettre de Francès à Trudaine de Montigny, Londres, 27 mai 1768, fol. 482v.
87. AN, F/10/515-516, Lettre de Trudaine de Montigny à Francès, s. l., 31 mai 1768, fol. 358.
88. AN, F/10/515-516, Lettre de Francès à Trudaine de Montigny, Londres, 9 juin 1768, fol. 459.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

débarqua une première fois à l'automne 1768, mais bien qu'il parvînt à trouver un bateau et un équipage pour faire traverser la Manche aux moutons, l'opération se conclut par un nouvel échec dont les raisons restent inexpliquées[89].

Le plan fut finalement mis à exécution l'année suivante, avec Guerrier et Lormoy à la manœuvre. En février 1769, Guerrier signa un accord avec Jean-François Guitton, qui officiait à Dunkerque comme marchand, navigateur et contrebandier, afin de lui sous-traiter l'achat et le transport des moutons depuis le Lincolnshire[90]. Pour verser l'acompte de 17 000 livres, Guerrier fut contraint de demander une avance sur ses émoluments au contrôleur général, qui lui accorda à la condition de livrer 150 moutons de race anglaise avant le mois de juillet ou, s'il échouait, de rembourser la totalité de la somme[91]. Une fois de plus, l'opération fut retardée, d'abord par des vents défavorables, puis, en juin, en raison de « la brièveté des nuits »[92]. Guerrier demanda une prolongation du délai jusqu'à octobre que Trudaine de Montigny lui accorda, malgré sa frustration croissante.

Enfin, par une nuit sombre de la fin octobre 1769, Guitton parvint à récupérer 169 moutons, dont 10 béliers, sur les côtes du Lincolnshire. Les archives passent les détails sous silence, mais l'on peut imaginer qu'il fallut prudemment faire monter le troupeau sur de petits canots à partir d'embarcadères éloignés ou discrets pour transférer les bêtes jusqu'au navire qui les ramena en France. Un capitaine anglais, qui fort à propos exerçait également la profession de boucher, supervisa le transport des ovins jusqu'à Dunkerque, où il accosta le 6 novembre, après huit jours de traversée par mauvais temps. Lormoy, qui attendait à Dunkerque depuis près d'un mois, accueillit le navire à son arrivée et put constater que les moutons se portaient bien malgré l'épreuve de la traversée. Cheminant à pied, Lormoy et quelques bergers conduisirent les ovins anglais fraîchement débarqués, guidés par un mouton local, jusqu'à l'exploitation de Guerrier dans le Perche, soit un voyage d'au moins deux semaines[93].

L'affaire se révéla coûteuse. En vertu de l'accord entre Guerrier et Guitton, ce dernier reçut 5 louis et demi (l'équivalent de 132 livres) pour chacun des 169 moutons qu'il avait achetés, soit deux fois plus qu'estimé au départ. En comptant quelques dépenses supplémentaires, le coût total de l'achat et du transport

89. Un récit postérieur de Guerrier évoque une dépense de 856 livres « à l'occasion d'un navire parti de Calais et des hommes embarqués pour une expédition manquée » : AN, F/10/515-516, Guerrier, document commençant par « La dépense portée dans le compte cy-joint de M. Guitton », [v. 1770], fol. 434.

90. AN, F/10/515-516, « Articles et conditions préliminaires qui doivent servir de base à l'affaire de Boston », signés par Jean-François Guitton fils et Guerrier, 26 févr. 1769, fol. 436-437.

91. AN, F/10/515-516, contrat signé par Guerrier, 17 mars 1769, fol. 471 ; St. Laurent, note sans titre, 17 mars 1769, fol. 471-472.

92. AN, F/10/515-516, Lettre de Guerrier à Trudaine de Montigny, Ivry-sur-Seine, 10 juin 1769, fol. 470.

93. AN, F/10/515-516, Lettre de Lormoy à Trudaine de Montigny, Paris, 14 nov. 1769, fol. 467.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

des moutons s'éleva à 26 489 livres et 17 sols, soit plus de 150 livres par tête[94]. Après cet épisode, Guerrier et Lormoy continuèrent à élever les moutons anglais dans leur exploitation. Malgré quelques difficultés initiales, Guerrier écrivit à Trudaine de Montigny en 1774 pour lui faire part de ses progrès : « Mon troupeau est parfaitement rétabli, il augmente chaque année et j'ay lieu d'espérer qu'il redeviendra plus florissant que jamais[95]. » En réalité, à l'instar d'autres projets contemporains de même nature, la croissance exponentielle du troupeau escomptée au départ ne fut jamais au rendez-vous. Avec le recul, les importations de moutons anglais semblent n'avoir eu qu'un effet marginal sur le cheptel ovin français dans son ensemble. À l'inverse, comme nous allons le voir, les importations d'ovins espagnols bénéficièrent d'un appui institutionnel plus conséquent, avec un effet positif durable.

L'Espagne et ses moutons d'or

Comme en Angleterre, la production de laine occupait une place majeure dans l'économie espagnole et, à ce titre, se voyait protégée par des règles commerciales strictes. En revanche, du point de vue de la France, la situation était radicalement différente, l'Espagne étant à cette époque (la plupart du temps) un pays allié. Depuis la chute de la dynastie des Habsbourg d'Espagne en 1700 et le couronnement du roi Philippe V, petit-fils de Louis XIV, les relations franco-espagnoles se confondaient pour l'essentiel avec les affaires de famille des Bourbons. Hormis pendant la guerre de la Quadruple-Alliance (1718-1720), les deux pays partagèrent une alliance militaire jusqu'à la Révolution française. À partir de 1733, leur collaboration diplomatique avait pris la forme de trois pactes de famille, dont le dernier (signé en 1761) entraîna l'Espagne dans la guerre de Sept Ans[96]. Des historiens et historiennes ont montré que leur défaite dans ce conflit avait rendu les Espagnols moins enclins à consentir des avantages commerciaux aux Français, et certains estiment même que les velléités de l'Espagne de restaurer son indépendance vis-à-vis de son alliée auraient déclenché une véritable « guerre économique » entre les deux pays[97]. Malgré tout, la position commerciale de la France en Espagne se maintint et

94. AN, F/10/515-516, Guitton, « Compte de dix béliers et de cent cinquante neuf agneaux de la province de Lincolnshire en Angleterre, livrés ce jour à Monsieur de Lormoy », 6 nov. 1769, fol. 435 ; AN, F/10/515-516, document commençant par « Il a été accordé au mois d'aoust 1766 », [1770], fol. 438.
95. AN, F/10/515-516, Lettre de Guerrier à Trudaine de Montigny, Saint-Martin près de Bellême, 24 juill. 1774, fol. 427.
96. Stanley J. Stein et Barbara H. Stein, *Apogee of Empire: Spain and New Spain in the Age of Charles III, 1759-1789*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2003, p. 52-54.
97. Sylvain Lloret, « Informer et protéger : l'agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid et les marchands français de Cadix (1748-1784) », *in* A. Bartolomei *et al.* (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen, XVII^e-XX^e siècle*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2017, p. 375-387, ici p. 376.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

certains officiels français se montraient optimistes quant à la possibilité d'importer des moutons espagnols dans le cadre d'accords diplomatiques – un optimisme qui n'était, comme nous le verrons, pas tout à fait justifié.

La production de laine était l'un des piliers de l'économie espagnole de la fin de la période médiévale et de l'époque moderne. Pendant des siècles, l'élevage ovin espagnol avait été étroitement organisé et réglementé par la Mesta, une puissante organisation de propriétaires de bétail jouissant de la protection de la Couronne, dont le principal rôle était de garantir l'important système de transhumance du pays en accordant un accès privilégié à des pâturages et à des routes de passage. Au XVIII[e] siècle, sous le feu des critiques, la Mesta perdit une partie de ses privilèges. Cependant, les exportations de laine – qui étaient autorisées malgré les protestations des fabricants – restaient l'un des fers de lance de l'économie espagnole ; les producteurs de laine et les marchands firent d'ailleurs des profits records pendant le pic du commerce de la laine entre les années 1740 et 1780[98]. Le commerce de la laine entre la France et l'Espagne fonctionnait dans les deux sens. Les fabricants français de textiles de qualité supérieure dépendaient étroitement des importations de laine brute extra-fine en provenance d'Espagne, mais ils vendaient également – en livrant concurrence aux Anglais sur les prix – des lainages à l'Espagne, qui les exportait vers ses colonies[99].

Les exportations de bétail vivant étaient interdites en Espagne depuis 1404 et, comme en Angleterre, les contrevenants risquaient la peine de mort. Selon un intendant de la généralité d'Auch, proche de la frontière avec l'Espagne – et qui avait lui-même été impliqué dans la contrebande de moutons espagnols en 1775 –, nul n'ignorait les « dangers de la vie où l'on s'expose si l'on est pris à faire sortir [les béliers d'Espagne] sans permission[100] ». Les Britanniques, qui lorgnaient également les mérinos, se heurtaient à la même impossibilité d'en importer légalement. Ainsi, en 1766-1767, l'ancien Premier ministre whig, le deuxième marquis de Rockingham, chargea un certain Thomas Lodge d'acheter « une espèce des meilleurs moutons laineux espagnols », mais l'interdiction des exportations et la « sévère sanction » en cas de violation empêchèrent le correspondant de Lodge à Malaga de remplir sa mission[101].

Au cours du XVIII[e] siècle, les Espagnols se montrèrent de plus en plus disposés à vendre ou à offrir leurs si précieux moutons mérinos, tandis que les autres pays redoublaient d'efforts pour s'en procurer. Ce changement résultait en partie de l'évolution des conceptions de l'hérédité, lesquelles n'étaient pas les mêmes

98. Carla RAHN PHILLIPS et William D. PHILLIPS, Jr., *Spain's Golden Fleece: Wool Production and the Wool Trade from the Middle Ages to the Nineteenth Century*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1997, p. 73-84 et 270-274.
99. S. J. STEIN et B. H. STEIN, *Apogee of Empire*, *op. cit.*, p. 311-321.
100. Cité dans Sébastien PIVOTEAU, « Siècle des Lumières et blanches toisons. La monarchie française à l'heure de la mérinomanie européenne », *in* P. CORNU et H. PINOTEAU, *La guerre des moutons. Le mérinos, à la conquête du monde 1786-2021*, Montreuil/Paris, Gourcuff Gradenigo/Archives nationales, 2021, p. 19-58, ici p. 26.
101. Sheffield, Sheffield City Archives, WWM/R/1/783, Lettre de Lodge à Rockingham, Leeds, 9 mai 1767.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

partout en Europe. Si, comme nous l'avons vu, de nombreux auteurs français soulignaient le primat de la race sur le climat, les Espagnols, au contraire, plus que jamais persuadés que le mérinos ne pouvait s'épanouir que sous leurs latitudes, se trouvaient tout disposés à faire quelques entorses à l'interdiction des exportations pour des motifs diplomatiques. C'est ainsi que des mérinos furent envoyés, entre autres, en Suède (1723), en Saxe (1765) et en Autriche (1775)[102]. Après sa défaite à l'issue de la guerre d'Indépendance des États-Unis, la couronne britannique élabora également un programme sur le long terme visant à améliorer le cheptel domestique par l'importation de races espagnoles. Le jeune naturaliste Pierre Marie Auguste Broussonet, qui était un protégé de Daubenton et de Joseph Banks – le président de la Royal Society –, servit d'intermédiaire entre les deux hommes. Banks put ainsi recevoir quelques moutons espagnols provenant du troupeau expérimental de Daubenton à Montbard. D'autres importations directes depuis l'Espagne, illicites ou négociées au niveau diplomatique, permirent à Banks de fonder le troupeau de moutons mérinos de Sa Majesté, qu'il administra plusieurs décennies durant à partir de 1787[103]. En 1799, l'agronome Charles-Philibert de Lasteyrie du Saillant, convaincu que l'« on [pouvait] élever des races à laine fine partout où il exist[ait] des hommes industrieux et cultivateurs », écrivait que « [t]outes les nations de l'Europe sembl[ai]ent agir de concert pour ravir à l'Espagne la branche la plus lucrative de son commerce. Il [était] donc probable que le moment n'[était] pas éloigné, où cette nation perdra[it] les bénéfices considérables qu'elle en a[vait] retiré jusqu'à ce jour »[104]. Derrière les différentes idées sur les animaux, l'hérédité et le climat, et les conceptions divergentes des relations commerciales qui en découlaient, des intérêts diplomatiques considérables se trouvaient en jeu.

Avant d'être finalement autorisé par des accords diplomatiques, c'est par la contrebande que le commerce des moutons avait débuté. La contrebande entre l'Espagne et la France, à travers la frontière pyrénéenne, était de manière générale vue comme un problème majeur par les autorités des deux pays. Ces dernières collaboraient fréquemment pour lutter contre le phénomène, même si évidemment, comme l'a fait remarquer Peter Sahlins, « il n'[était] pas toujours, loin s'en faut, dans l'intérêt des deux Couronnes de s'unir contre la contrebande[105] ». Et le trafic de moutons était certainement un domaine dans lequel la collaboration n'était pas de mise, Colbert ayant lui-même encouragé ce trafic au XVII^e siècle. En 1721, un influent manuel d'agronomie indiquait que l'on trouvait des moutons de race espagnole dans différentes régions de France et suggérait que, moyennant un plan

102. C. Rahn Phillips et W. D. Phillips, Jr., *Spain's Golden Fleece*, *op. cit.*, p. 84-85 ; voir S. Pivoteau, « Siècle des Lumières et blanches toisons », art. cit., p. 45 ; Charles-Philibert de Lasteyrie, *Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne, dans les divers états de l'Europe, et au Cap de Bonne-Espérance*, Paris, Levrault, 1802.
103. Harold B. Carter, *His Majesty's Spanish Flock: Sir Joseph Banks and the Merinos of George III of England*, Sydney, Angus & Robertson, 1964, chap. 3-5.
104. Charles-Philibert de Lasteyrie, *Traité sur les bêtes-à-laine d'Espagne*, Paris, A.-J. Marchant, 1799, p. 160 et 105.
105. Peter Sahlins, *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, trad. par G. de Laforcade, Paris, Belin, [1989] 1996, p. 108.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

de longue haleine, il serait possible « d'en établir la race par tout[106] ». Dans les années 1750, Jean-Baptiste Jérôme Bruny, baron de La Tour d'Aigues, un aristocrate provençal connu pour sa ménagerie d'animaux exotiques, importa de manière frauduleuse plusieurs lots de moutons espagnols pour ses projets d'élevage expérimentaux[107]. En 1763, alors que la guerre de Sept Ans se terminait, l'administrateur Antoine Mégret d'Étigny parvint à faire venir « un troupeau considérable en béliers & en brebis de la meilleure race » d'Estrémadure à Auch, où il occupait le poste d'intendant[108]. Il mena ensuite plusieurs expériences de croisement et diffusa la race par le biais de réseaux personnels et institutionnels. Parmi les bénéficiaires, on trouvait le ministre Turgot, la Société agricole de Paris et l'École vétérinaire d'Alfort[109]. Après le décès d'Étigny en 1767, sa veuve poursuivit sa mission et continua à distribuer quelques têtes du troupeau espagnol à d'autres éleveurs, comme Léon-François de Barbançois, un aristocrate berrichon, qui reçut trois béliers espagnols et aurait réussi à améliorer nettement la qualité de la laine produite par son troupeau indigène[110].

Trudaine eut vent des expériences de croisement menées par Bruny et Barbançois et de leur succès, ce qui ne manqua pas d'éveiller son intérêt pour les moutons espagnols[111]. Autre raison de s'y intéresser, le caractère imprévisible des relations politiques et commerciales entre États européens, alors que Trudaine craignait que les Espagnols ne créent leurs propres manufactures et refusent, à l'instar des Anglais, d'exporter leur laine fine, si nécessaire au secteur textile français[112]. Il espérait donc parvenir à satisfaire la demande industrielle en développant l'élevage de moutons espagnols sur le sol français. Compte tenu des alliances nouées par la France et l'Espagne et des fréquents échanges diplomatiques d'animaux à l'époque moderne, il n'était pas insensé d'imaginer que la couronne espagnole se

106. Louis Liger, *La nouvelle maison rustique ou économie générale de tous les biens de campagne* […], vol. 1, Paris, Claude Prudhomme, [3e éd.] 1721, p. 317.
107. Monique Cubells, « Un agronome aixois au xviiie siècle : le président de la Tour d'Aiguës, féodal de combat et homme des Lumières », *Annales du Midi*, 96-165, 1984, p. 31-59, ici p. 53-58 ; Jean-Baptiste Jérôme Bruny, baron de La Tour d'Aigues, « Mémoire sur l'introduction des moutons & des laines d'Espagne en Provence », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris*, trimestre d'été, 1787, p. 31-40.
108. Antoine Mégret d'Étigny, « Mémoire de M. d'Etigny, sur le troupeau de béliers & brebis d'Espagne qu'il a dans sa terre de Teil, près de Sens », *Gazette du commerce de l'agriculture et des finances*, 38, 17 mai 1766, p. 311-312 ; *id.*, « Suite du Mémoire de M. d'Etigny, &c. Mélange des races », *Gazette du commerce de l'agriculture et des finances*, 43, 31 mai 1766, p. 341-342.
109. AN, F/10/1194, Lettre de Bertin à Étigny, Versailles, 13 mars 1766, fol. 34 ; Lettre d'Étigny à Bertin, Paris, 17 mars 1766, fol. 35.
110. Armand-Joseph de Béthune-Châtost, « Observations sur l'amélioration des bêtes-à-laine », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris*, trimestre d'automne, 1791, p. 81-93, ici p. 81-82.
111. AN, F10/515-516, Genière, « Observations sur la lettre en forme de mémoire envoyée d'Aix à M. Le Contrôlleur général », 1er déc. 1767, fol. 27 (marqué no 6214) ; « Mémoire. Laine », portant l'inscription « Tolozan 15 janvier 1786 », fol. 1450.
112. L. J.-M. Daubenton, « Avertissement de l'auteur », art. cit.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

montrerait disposée – au titre des liens familiaux unissant les deux monarchies – à contourner l'interdiction des exportations de moutons[113]. L'affaire paraissait simple, mais la solution du mercantilisme animal et de la diplomatie se révéla plus compliquée que prévu.

Diplomatie du mouton

Pour se procurer des moutons espagnols – destinés principalement aux expériences de Daubenton –, les Trudaine contactèrent l'abbé Beliardi, le chargé d'affaires de la Marine et du Commerce de France à Madrid. En 1768, le projet prit la forme d'une collaboration avec Anne Pierre, duc d'Harcourt, un aristocrate normand et ancien officier haut gradé qui avait recruté Beliardi pour la même mission. Beliardi suggéra à Trudaine de Montigny de revoir ses ambitions à la hausse et de viser un troupeau de 1 000 moutons comprenant un nombre conséquent de béliers de la meilleure qualité, étant convaincu que le roi d'Espagne accorderait les passeports nécessaires et qu'il ne fallait pas manquer cette occasion pour le contrôleur général d'envoyer des moutons espagnols un peu partout en France[114].

Un plan d'amélioration de grande ampleur de la qualité du cheptel français fut rapidement élaboré, et une liste des bénéficiaires des moutons espagnols arrêtée : 300 bêtes pour Harcourt, et un nombre significatif réparti entre différents propriétaires terriens et fonctionnaires régionaux. Parmi eux figuraient les intendants des généralités où l'élevage ovin et la production de laine étaient importants – dont Turgot à Limoges et Nicolas Dupré de Saint-Maur à Bourges –, chargés de répartir les moutons entre des éleveurs et des agriculteurs locaux soigneusement choisis afin de « renouveller l'Espèce »[115]. S'agissant de la logistique du transport de l'imposant troupeau, il fut décidé que des bergers espagnols le conduiraient à Perpignan, où il serait réceptionné par l'intendant du Roussillon. Un berger du nom de Jérôme Camy, qui avait déjà acheminé des moutons du Roussillon jusqu'à Daubenton, se tiendrait prêt afin de guider le troupeau jusqu'à Limoges, dans

113. Sur la place des animaux dans la diplomatie, voir Michael A. Osborne, « The Role of Exotic Animals in the Scientific and Political Culture of Nineteenth-Century France », *in* L. Bodson (dir.), *Les animaux exotiques dans les relations internationales. Espèces, fonctions, significations*, Liège, Université de Liège/Institut de zoologie, 1998, p. 15-32.

114. AN, F10/515-516, Lettre de Beliardi à Trudaine de Montigny, Madrid, 7 avril 1768, fol. 231 ; Lettre du Marquis de Beuvron à Trudaine de Montigny, Paris, 20 avril 1768, fol. 235. Sur Beliardi, voir S. Lloret, « Informer et protéger », art. cit. ; *id.*, « L'argument juridique au service du négoce : l'abbé Beliardi et la diplomatie commerciale franco-espagnole (1758-1771) », *in* N. Drocourt et É. Schnakenbourg, *Thémis en diplomatie. Droit et arguments juridiques dans les relations internationales de l'Antiquité tardive à la fin du XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2016, p. 289-301 ; *id.*, *Entre princes et marchands. Les agents généraux de France à Madrid dans les interstices de la diplomatie, 1702-1793*, Madrid, Casa de Velázquez, 2024.

115. AN, F10/515-516, Lettre de Trudaine de Montigny à Saint-Maur, s. l., 14 mai 1768, fol. 242 ; Lettre de Saint-Maur à Trudaine de Montigny, Bourges, 13 juin 1768, fol. 239 ; Lettre de Turgot à Trudaine de Montigny, Limoges, 22 juil. 1768, fol. 128.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

le Berry, et à Montbard, d'où les ovins seraient à nouveau répartis entre fervents améliorateurs[116]. En Normandie, Harcourt avait fait des expériences préliminaires avec un bélier espagnol en sa possession, dont les petits avaient une laine remarquable. C'est ainsi avec impatience qu'il attendait l'arrivée du grand troupeau espagnol, pour lequel il avait réservé ses meilleurs pâturages tout l'été[117]. À Montbard, Daubenton espérait trouver dans ce troupeau les pièces manquantes à ses expériences, au cours desquelles il avait déjà croisé des moutons indigènes avec des moutons étrangers de diverses provenances[118].

Hélas, Beliardi, qui avait grandement sous-estimé la complexité du volet diplomatique, était en quelque sorte le maillon faible de l'opération. En octobre 1768, faute d'avoir obtenu les passeports nécessaires, les collaborateurs durent se résoudre à suspendre l'entreprise, tout en espérant pouvoir la mettre en œuvre le printemps suivant[119]. Turgot, qui attendait tout aussi impatiemment l'arrivée du troupeau, décida d'évaluer par lui-même la situation. Il correspondait depuis quelques mois avec un marchand du nom de Lalanne, à la tête d'une maison de commerce spécialisée dans l'importation de laine espagnole, qui ne partageait pas l'optimisme de Beliardi. Lalanne informa Turgot que les seules opérations réussies pour ramener en France des moutons d'Espagne dont il avait connaissance étaient des opérations illicites nécessitant de longs détours pour éviter les contrôles des autorités espagnoles. Il n'excluait pas la possibilité que la monarchie espagnole acceptât une demande de l'ambassadeur de France à Madrid, Pierre Paul, marquis d'Ossun, mais doutait que le prudent diplomate prît le risque de formuler une requête aussi audacieuse. En outre, il ne croyait pas que les moutons s'adapteraient loin du climat espagnol et du système local de transhumance.

Afin de faciliter l'obtention des passeports des collaborateurs de Turgot, Lalanne conseilla en premier lieu de ne pas divulguer les véritables motivations de la mission, en raison des tensions existantes au sein de la cour d'Espagne qu'il qualifia d'« espèce de guerre intestine entre les ministres[120] ». Le principal sujet de discorde était la production de laine fine. Certains ministres lui imputaient le piteux état de l'agriculture espagnole et blâmaient particulièrement le système de la Mesta, longtemps favorisé par la Couronne, qui garantissait à d'immenses troupeaux l'usage de vastes routes de transhumance. À la cour, la fronde contre la Mesta était menée par deux influents ministres, Pedro Rodríguez, comte de Campomanes, et Juan Gregorio Muniáin, pour qui il fallait augmenter la surface des terres arables afin de répondre aux besoins d'une population croissante et donc, mécaniquement,

116. AN, F10/515-516, Lettre de Trudaine de Montigny à Bon, s. l., 12 mai 1768, fol. 238 ; Lettre de Bon à Trudaine de Montigny, Paris, 28 mai 1768, fol. 230.
117. AN, F10/515-516, Lettre du Duc d'Harcourt à Trudaine de Montigny, Harcourt, 27 sept. 1768, fol. 243.
118. AN, F10/515-516, Lettre de Daubenton à Trudaine de Montigny, Montbard, 29 nov. 1768, fol. 623.
119. AN, F10/515-516, Lettre de Trudaine de Montigny au Duc d'Harcourt, s. l., 7 oct. 1768, fol. 226.
120. AN, F10/515-516, Lettre de Lalanne à Turgot, Soria, 29 août 1768, fol. 222.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

réduire la place accordée au pastoralisme[121]. Ils rencontraient néanmoins une forte résistance, et Lalanne écrivit à Turgot que des rumeurs, répandues par leurs opposants, laissaient entendre que les deux ministres étaient au service de puissances étrangères désirant mettre la main sur les moutons espagnols. « Il me semble, mettait ainsi en garde Lalanne, qu'une permission pour l'extraction de Brebis et de Béliers qui se demanderoit dans ces circonstances, fortifieroit l'opinion publique » dans sa suspicion d'une telle ingérence[122].

Dans ce contexte délicat, les Français avaient besoin d'une histoire plausible. Il leur fallait dissimuler une opération géopolitique menée par l'État derrière un projet qui n'éveillerait pas les soupçons. Lalanne conseilla le stratagème suivant :

> *Il faudroit il me semble laisser ignorer que c'est un Intendant qui demande ce passeport, et encore plus qu'elles sont les vues qui le dirigent, pour éloigner tout ombrage on pourroit présenter la chose du côté de la plaisanterie et en parler comme d'un projet insensé venant de la part de quelqu'un qui auroit dû être rebuté par le peu de succès d'expérience réitérées, mais qui a sans doute de l'argent à dépenser, en faisant sentir néanmoins que la demande est faite par une personne que l'on ne peut se dispenser d'obliger*[123].

Turgot transmit la lettre de Lalanne à son ami proche Trudaine de Montigny, car elle remettait en cause, selon lui, toute la stratégie de l'opération. Dans la mesure où la requête était présentée par l'abbé Beliardi, le risque était grand, en effet, que les Espagnols ne suspectent une manœuvre du gouvernement français. Turgot pensa donc qu'il valait mieux suivre le conseil de Lalanne et prendre comme intermédiaire un agent plus discret. Il suggéra Louise Élisabeth de La Rochefoucauld, duchesse d'Enville, pour ce rôle. À cette époque, le fait qu'une femme possède des animaux était souvent perçu comme la manifestation d'une curiosité vaine et assimilé à une forme de consommation déraisonnable ; peut-être Turgot pensait-il qu'une femme paraîtrait plus innocente sur la scène diplomatique[124]. Les sources ne disent pas si Trudaine de Montigny et Turgot recrutèrent effectivement la duchesse d'Enville, mais l'on sait avec certitude que pas un seul mouton espagnol ne traversa la frontière

121. Sur les critiques contre la Mesta, et sur le rôle de Campomanes en particulier, voir C. Rahn Phillips et W. D. Phillips, Jr., *Spain's Golden Fleece*, *op. cit.*, p. 77-84.
122. AN, F10/515-516, Lettre de Lalanne à Turgot, Soria, 29 août 1768, fol. 222.
123. AN, F10/515-516, Lettre de Lalanne à Turgot, Soria, 29 août 1768, fol. 221.
124. AN, F10/515-516, Lettre de Turgot à Trudaine de Montigny, Limoges, 13 sept. 1768, fol. 219. Sur la duchesse d'Enville, voir Michèle Crogiez Labarthe, « La correspondance de la duchesse d'Enville », *in* H. Krief *et al.* (dir.), *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 215-225. Sur les préjugés envers les femmes propriétaires d'animaux, voir Louise E. Robbins, *Elephant Slaves and Pampered Parrots: Exotic Animals in Eighteenth-Century Paris*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2002, p. 140-149 ; Ingrid H. Tague, « Fashioning the Pet », *in Animal Companions: Pets and Social Change in Eighteenth-Century Britain*, University Park, Penn State University Press, 2015, p. 91-137 ; Jens Amborg, Tomohiro Kaibara et Silvia Sebastiani, « Un débat historiographique. Genre, animaux, animalité au siècle des Lumières », S. Sebastiani et S. Steinberg (dir), nº spécial « Animalité », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 55, 2022, p. 209-240, ici p. 214-216.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

française dans le cadre de cette opération. Le dépôt d'une première demande officielle par l'intermédiaire de Beliardi, qui semblait, à la différence du marchand de laine Lalanne, assez peu au fait des enjeux politiques majeurs liés à l'affaire, avait-il compromis toute chance de tromper le gouvernement espagnol ? Quelle qu'en soit la raison, l'échec de ce projet montre à quel point le commerce des moutons et des laines était une affaire sensible sur le plan géopolitique.

Les Français finirent néanmoins par trouver d'autres moyens pour parvenir à leurs fins. Quasiment une décennie plus tard, en 1776, une opération d'importation de moutons espagnols menée par l'administration française fut pour la première fois couronnée de succès, lorsque le banquier de Bayonne François de Batbedat, agissant sur ordre de Trudaine de Montigny et de Turgot, fit passer clandestinement 30 béliers et 175 brebis en France[125]. Trudaine rassembla des informations sur l'itinéraire le plus approprié auprès de sources informées. L'une d'elles suggéra que les meilleurs moutons étaient ceux du León, qui hivernaient en Estrémadure, et qu'un petit troupeau pourrait être ramené par bateau depuis Santander. Un troupeau plus nombreux devrait être conduit à pied par le passage libre reliant la Castille à l'Aragon, et de là jusqu'à la ville d'Ansó, dans les Pyrénées, « d'où à l'aide de quelques petites gratifications on les fera[it] passer en France[126] ». L'opération réalisée, les moutons furent transportés par mer de Suances à Bayonne, non sans le versement de généreux pots-de-vin aux agents locaux et aux gardes dont le montant – 13 000 reales de vellón, environ 3 345 livres – dépassait le prix des moutons eux-mêmes et représentait un tiers du coût total de l'expédition[127]. La marchandise vivante se multiplia rapidement, Batbedat ayant pris soin de choisir des brebis pleines pour accélérer la croissance du troupeau en France. Celui-ci fut réparti entre différents éleveurs et améliorateurs, dont Trudaine de Montigny et Daubenton.

Encore une décennie plus tard, les efforts de la France pour acclimater des moutons espagnols aboutissaient à la création de la Bergerie nationale de Rambouillet, la ferme nationale dédiée à l'élevage des bêtes à laine, inaugurée en 1786. Cette fois-ci, le fameux troupeau de mérinos de la ferme provint effectivement d'un accord diplomatique entre Bourbons de France et d'Espagne. L'importation de 366 moutons de qualité exceptionnelle marqua le début de la *mérinisation* de la France, c'est-à-dire la diffusion de la race mérinos sur tout le territoire[128]. La fin de la guerre des Pyrénées en constitua une étape supplémentaire.

125. AN, H/1624, Lettre de Batbedat à Bertin, s. l., 27 déc. 1778, fol. 55.
126. AN, F/10/515-516, document commençant par « Les plus belles brebis d'Espagne », s. d., fol. 21967.
127. AN, F/10/515-516, « Achat de 205 têtes », [1776], fol. 551.
128. A. J. Bourde, *Agronomie et agronomes…*, *op. cit.*, vol. 3, p. 1624-1631 ; Éric Teyssier, « La introducción de los merinos en Francia a finales del siglo xviii y principios del siglo xix. La pérdida del monopolio español de una materia prima », *Revista de Historia Industrial*, 11, 1997, p. 11-43 ; Louis Reveleau et Jeannine Reveleau, « La quête des bêtes à laine fine et en particulier en France au xviii[e] siècle, préparant la mérinisation », *in* C. Guintard et C. Mazzoli-Guintard (dir.), *Élevage d'hier, élevage d'aujourd'hui. Mélanges d'ethnozootechnie offerts à Bernard Denis*, Rennes, PUR, 2004, p. 121-138 ; Jean-Marc Moriceau, *Histoire et*

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Lors de la signature du traité de Bâle par la France et l'Espagne en 1795, une clause secrète fut ajoutée autorisant la France à importer 1 000 brebis et 100 béliers mérinos chaque année pendant cinq années consécutives[129].

Pour conclure, il faut noter que malgré la croyance française dans le primat de la race, l'acclimatation des ovins importés à un nouvel environnement et à de nouvelles habitudes s'est souvent révélée difficile. De l'autre côté des Pyrénées, la transhumance constituait une dimension essentielle du système de la Mesta. Or, la France ne disposait ni d'une tradition similaire ni des infrastructures nécessaires, et beaucoup des moutons importés d'Espagne se trouvèrent atteints de maladies ou périrent. Le transfert de connaissances était tout aussi essentiel que l'acquisition des bêtes elles-mêmes ; le troupeau importé par Étigny en 1764, par exemple, subit de lourdes pertes au début et dut sa survie à un berger pyrénéen expérimenté qui l'emmena estiver dans les montagnes[130]. Les approches scientifiques de l'élevage avaient également leurs limites. Daubenton insistait par exemple sur l'importance de l'air pur et tenait absolument à ce que ses moutons espagnols restent à l'extérieur en toute saison. Cependant, on apprit plus tard que son berger « pendant le séjour d'hiver de son maître à Paris, renfermait, par pitié, dans cette saison, ses brebis et ses béliers, et lui laissait croire qu'il les tenait toujours dehors[131] ». Sans les connaissances approfondies du berger et si ce dernier n'avait pas eu pitié des bêtes et désobéi aux instructions, le troupeau eût immanquablement subi des pertes. Carlier et Daubenton, ardents défenseurs de l'importation de races étrangères dans les années 1750 et 1760, changèrent d'opinion à la lumière d'expériences postérieures et se consacrèrent à l'amélioration des ovins français par l'introduction de nouvelles méthodes d'élevage[132]. Sur l'importance relative de la race et du climat, un consensus peinait à se dégager.

Grâce au dynamisme des recherches les plus récentes, nous en savons beaucoup plus aujourd'hui sur la façon dont l'élevage des ovins s'est hissé au rang de projet scientifique et politique central dans les décennies qui suivirent la Révolution française[133].

géographie de l'élevage français. Du Moyen Âge à la Révolution, Paris, Fayard, 2005, p. 155-161 ; P. Cornu et H. Pinoteau (dir.), *La guerre des moutons*, *op. cit.*

129. P. Serna, *Comme des bêtes*, *op. cit.*, chap. 10.

130. Antoine Mégret d'Étigny, « Suite du Mémoire de M. d'Etigny, &c. Connaissances que j'ai prises en Espagne », *Gazette du commerce de l'agriculture et des finances*, 40, 20 mai 1766, p. 317-318 ; *id.*, « Suite du Mémoire de M. d'Etigny, &c. Tonte du Troupeau », *Gazette du commerce de l'agriculture et des finances*, 41, 24 mai 1766, p. 325.

131. Alexandre-Henri Tessier, *Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France*, Paris, Imprimerie de L. Bouchard-Huzard, 1839, p. 10 ; Louis Jean-Marie Daubenton, « Observations sur des bêtes à laine parquées pendant toute l'année », *in Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences, 1772*, vol. 1, Paris, Impr. royale, 1775, p. 436-444.

132. *Id.*, « Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de la France », art. cit. ; A. J. Bourde, *Agronomie et agronomes…*, *op. cit.*, vol. 2, p. 815-816.

133. Laurent Brassart, « 'La ferme des animaux' ou l'invention d'une politique de l'animal utile sous le Consulat », *Annales historiques de la Révolution française*, 377-3, 2014,

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

Comme le montre cet article, on assiste déjà aux XVII^e et XVIII^e siècles à une forme particulière de politisation de l'élevage du bétail et de marchandisation des races animales, que je propose de décrire à travers le concept de mercantilisme animal. Dans le contexte des rivalités entre États de cette époque, des administrateurs et des naturalistes, ainsi que nombre d'autres acteurs, ont commencé à appréhender les races animales comme des ressources naturelles dignes de la gouvernance et de la protection politique de l'État.

Pour porter un regard neuf sur ce développement historique, il a fallu adopter une approche intégrative afin de se prémunir des spécialisations en sous-champs disciplinaires. En combinant histoire des sciences et histoire politique, économique, culturelle à une échelle transnationale, cet article montre comment des projets d'économie politique animale furent élaborés en lien avec des hypothèses sur la relative permanence des races et des espèces aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des entreprises visant à améliorer les cheptels nationaux s'appuyèrent sur l'idée que le capital génétique ou racial était une ressource que l'on pouvait transférer de son origine vers un autre milieu, fussent-ils séparés par une grande distance. Il faut garder à l'esprit qu'au XVIII^e siècle, on doutait que le mérinos espagnol pût s'épanouir en France à cause du climat. Rien ne laissait alors penser que l'espèce occuperait la place qui est la sienne aujourd'hui. De fait, le concept même de « mérinos » n'a véritablement commencé à se répandre en France que vers 1800[134]. Le passage de descriptions géographiques des espèces – parfois aussi vagues qu'« anglaise » ou « espagnole » – à un autre type de classification peut être analysé comme le reflet de l'attention croissante portée à la race au détriment du milieu et mérite d'être étudié de manière plus approfondie. On peut voir dans ces processus les prémisses de la standardisation, de l'homogénéisation et de la spécialisation des espèces de bétail à venir en Europe et au-delà, c'est-à-dire d'une transformation d'ensemble qui favorisa la monoculture au détriment de la variété locale dans le but d'augmenter la productivité[135]. Même si leurs trajectoires ne constituent pas un

p. 175-196 ; *id.*, « Improving Useful Species: A Public Policy of the Directoire Regime and Napoleonic Empire in Europe (1795-1815) », *Historia agraria. Revista de agricultura e historia rural*, 75, 2018, p. 93-113 ; Malik Mellah, « Portrait du berger en figure républicaine ou comment faire entrer l'animal domestique en Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, 374, 2013, p. 85-110 ; *id.*, « L'École d'Alfort, les bêtes à laine et le perfectionnement des arts économiques : de la fin du Directoire à l'Empire », *Histoire & sociétés rurales*, 43-1, 2015, p. 73-101 ; *id.*, « Le travail des Comité(s) et Commission(s) d'agriculture des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789-1795) », *La Révolution française*, 17, 2020, https://doi.org/10.4000/lrf.3345 ; Malik Mellah et Pierre Serna, « Réinventer l'harmonie politique de tous les êtres vivants : un projet révolutionnaire et zootechnique (1792-1820) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 54, 2017, p. 31-46 ; P. Serna, *Comme des bêtes*, *op. cit.* ; B. Piazzesi, *Del governo degli animali*, *op. cit.*

134. Voir à ce propos les résultats de la recherche « mérinos », français, 1700-1900 avec l'outil Google Books Ngram Viewer : https://books.google.com/ngrams/graph?content=m%C3%A9rinos&year_start=1700&year_end=1900&corpus=fr&smoothing=3&case_insensitive=false.

135. Rebecca J. H. Woods, *The Herds Shot Round the World: Native Breeds and the British Empire, 1800-1900*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2017 ;

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press

cheminement direct vers ces bouleversements, certaines figures historiques restées dans l'ombre, telles que Mante, Guerrier et Lormoy, sont néanmoins révélatrices de la manière dont les éleveurs du XVIII^e siècle ont, en dialogue avec des personnalités politiques et scientifiques de premier plan, contribué à faire des espèces animales des ressources économiques stratégiques assujetties à de nouvelles formes de gouvernance politique dans un contexte de concurrence impériale.

Jens Amborg
University of Uppsala
jens.amborg@idehist.uu.se

Traduction d'Antoine Heudre

B. Piazzesi, *Del governo degli animali*, *op. cit.*, p. 67-72 ; Anne Blondeau Da Silva, « Race d'animal domestique », *in* P. Serna *et al.* (dir.), *Dictionnaire historique et critique des animaux*, *op. cit.*, p. 467-472.

https://doi.org/10.1017/ahss.2025.10079 Published online by Cambridge University Press